En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXI — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 2 FEVRIER 1949 — No 12

OBSERVATOIRE

La vérité s'impose

L'arrestation du cardinal Mindszenty, dont l'odieux procès débute cette semaine en Hongrie, a soulevé partout les plus vives protestations; elle a créé un immense courant de sympathie à l'égard des croyants qui endurent dans leur âme et dans leur corps les coups d'une persécution vraiment diabolique.

De tous les témoignages d'admiration librement rendus au courage du cardinal Mindszenty il n'en est peut-être pas de plus significatif que celui du Church Times qui exprime habituellement les vues de l'Eglise anglicane d'Angleterre. Dans son numéro du 31 décembre, peu après l'arrestation du primat de Hongrie, ce journal écrivait:

"Le cardinal est de la lignée de ces héroïques prélats qui, depuis l'apparition du totalitarisme en Europe, n'ont cessé de protester contre les campagnes des dictateurs visant à la suppression de la liberté et au bâillonnement de la religion. On se souvient que le cardinal s'opposa aussi énergiquement au nazisme qu'au communisme. Aujourd'hui, alors que les communautés protestantes hongroises ont adopté une politique d'apaisement envers l'Etat, seule l'Eglise catholique romaine, sous la direction du cardinal Mindszenty a su prendre la ferme défense de l'éducation chrétienne et, en dépit de quelques rares défections isolées, la vaste majorité des catholiques hongrois, clergé et laïcs supportent le cardinal dans la lutte pour une éducation catholique."

Pour ceux qui savent lire ce témoignage se passe de commentaires. Il est d'autant plus fort qu'il vient d'un milieu où l'on n'a pas de particulières raisons de mettre en lumière les mérites exceptionnels de l'Eglise catholique. Mais les faits finissent par imposer leur évidence. La grande force qui s'est opposée qui continue de s'opposer à ceux qui veulent détruire les croyances chrétiennes pour mieux réduire l'homme à l'esclavage c'est l'Eglise catholique.

Faut-il s'étonner que tant d'âmes de bonne volonté se tournent vers elle, dans notre monde *désorienté*, pour en recevoir lumière, courage et espérance?

S. P.

* * *

Un mot à nos abonnés

Le mois de février est regardé, en plusieurs endroits comme le "mois du bon journal". On en profite pour rappeler au public lecteur l'importance de la presse catholique et la nécessité de la

(suite à la page 8)

Dans le trou du Goffeur

La malad. . . ose

Au dire de la mère Sophronie
Le monde a bien des maladies;
Et si sa santé n'est pas rose,
Ça dépend de bien des causes.

* * *

La Société des Animaux
A toutes sortes de bobos,
A part de la tuberculose,
De la silicose et l'amiantose.

* * *

Elizabeth a la rougeole;
Mais d'après le protocole,
La princesse se repose:
Elle souffre "d'Elizabethose".

* * *

On a de même la politique,
Qui devient un mal chronique.
C'est une espèce de névrose,
Qu'on nomme la politicose.

* * *

Les écrivains et les journaux
Ont aussi leurs petits bobos:
On appelle leur mauvaise prose,
"L'Eugénose" et la "Léose".

* * *

Même la paroisse est envahie
Par une espèce d'épidémie.
Les commères critiquent et glosent:
Elles sont prises de "commérose".

* * *

J'ai aussi de mes bons amis,
Qui ont une drôle de maladie:
Ils souffrent de conservatose,
De libérose et de créditose.

* * *

Mais ce serait un grand malheur,
S'il fallait que le Goffeur
Ne voit plus la vie en rose
Et soit atteint de "goffeurose".

* * *

Ce serait pire que la "gratelle",
La picotte, les cors, la gravelle,
La jaunisse ou autre chose;
Ça finirait en "fricassose".

Le GOFFEUR

Notre poste de radio

Le travail d'organisation de notre poste se continue sans interruption. On comprendra que c'est une entreprise gigantesque, qui ne peut pas se bâcler en vitesse. Nous donnerons **dans un prochain numéro** d'amples détails au sujet du poste CHFA, du travail accompli et de ce qui reste à faire.

Il y a certaine rumeur qui court et qui prétend que le projet serait mort. Nous mettons nos gens **en garde** contre les personnes qui lancent de tels canards. L'organisation va de l'avant et pas une journée n'est perdue. Les délais qui surviennent sont impossibles à éviter et tout se fait avec l'approbation des autorités fédérales. Plusieurs contrats ont été accordés déjà et l'on commence à recevoir du matériel.

Nous profitons de l'occasion pour demander à tous les nôtres de verser sans tarder leur contribution à la radio française. Comme on le sait, lors de notre grande souscription de l'an dernier, on avait fixé l'objectif à un **minimum** ou moyenne de $25.00 par famille. Plusieurs centres ont fait très belle figure et nous en donnerons un compte-rendu détaillé d'ici les prochains mois. Par ailleurs, plusieurs des nôtres n'ont pas été sollicités ou n'ont pas contribué suffisamment. Nous attendons après certaines remises pour envoyer les reçus, et donner le rapport final.

Déjà environ $20,000.00 dollars ont été dépensés pour la préparation des plans, les frais de l'ingénieur, l'achat des terrains, un premier versement sur les antennes, etc. Nous donnerons les chiffres complets sous peu, ainsi qu'un aperçu des dépenses probables avec commentaires appropriés.

Surveillez bien les prochains numéros de la Survivance. Il y sera beaucoup question du poste CHFA.

Comité de Radio de l'A.C.F.A.

Programme législatif présenté par le gouvernement fédéral

Principaux points du discours du trône prononcé, mercredi dernier, à l'ouverture de la cinquième session du vingtième parlement:

Politique internationale

"Dans le domaine international, le premier objectif du gouvernement est d'assurer la paix et la sécurité. A cette fin, le Canada maintient son adhésion aux principes de la charte des Nations Unies. Notre politique extérieure tient compte des réalités et des dangers de la situation existante; or; le péril communiste est l'un de ces dangers. Tant que l'organisation des Nations Unies n'offrira pas une garantie suffisante de paix et de sécurité, les nations pacifiques devront également rechercher cette sécurité dans l'union de leurs forces. Les pays de l'Atlantique-Nord, dont le Canada, négocient en ce moment un pacte de sécurité. Une fois le traité conclu, il sera soumis à votre approbation. Ce traité de l'Atlantique-Nord complétera le traité de garantie mutuelle que les Etats de l'Europe occidentale ont signé à Bruxelles l'an dernier. La charte des Nations Unies prévoit les ententes régionales de ce genre."

Economie nationale

Le gouvernement fera tout en son pouvoir pour assurer à tous un niveau élevé d'existence, de justice sociale et de liberté individuelle. Il estime que la réalisation de la justice sociale est une sauvegarde efficace contre les doctrines subversives.

Terre-Neuve

"La population de Terre-Neuve a, par un vote majoritaire donné à l'occasion d'un referendum, exprimé le désir d'entrer dans la Confédération. Les conditions exactes de l'union ont fait, par la suite, l'objet de négociations avec les représentants autorisés de Terre-Neuve. Vous serez invités à sanctionner sans délai l'accord qui a été signé le 11 décembre et à prendre des dispositions pour l'accession de Terre-Neuve à la qualité de province du Canada, le 31 mars. Je suis persuadé que cette union sera à l'avantage mutuel de Terre-Neuve et du Canada."

Abolition des appels au Conseil privé

Vous serez saisis de modifications à la loi de la Cour suprême qui ont pour objet de faire de la Cour suprême du Canada le tribunal de dernière instance pour le Canada."

La canalisation du St-Laurent

"Vous serez invités à sanctionner, subordonnément à l'approbation des autorités des Etats-Unis, l'accord conclu en 1941 pour favoriser la navigation et la production d'énergie dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent".

Accords commerciaux

Le gouvernement soumettra aussi à l'approbation des Chambres les accords commerciaux avec l'Angleterre et autres accords sur les tarifs douaniers et le commerce international. Il présentera aussi une mesure destinée à sauvegarder la marque nationale de commerce "norme du Canada" contre la fraude.

Notre dollar

"L'accroissement de nos avoirs en dollars des Etats-Unis a permis de lever certaines restrictions imposées en novembre 1947. D'autres restrictions disparaîtront à mesure que la situation s'améliorera. Tant que l'état du commerce et des finances restera instable, une certaine mesure de réglementation des changes étrangers sera nécessaire. Vous serez donc priés de proroger encore la loi sur le contrôle des changes.

"Le rapport de la Commission royale sur les prix vous sera présenté dès qu'il aura été soumis au gouvernement."

La régie des loyers

"Il vous sera demandé d'approuver des dispositions ayant pour objet de maintenir la régie de l'acier et un nombre restreint de régies des prix, y compris celle des loyers des maisons d'habitation.

"Vous serez invité à prendre des dispositions législatives autorisant l'Etat à aider, au moyen de prêts, les fabricants d'acier de base, afin d'accroître la production.

"Le gouvernement fédéral a informé les gouvernements provinciaux qu'il est prêt à abandonner la régie des loyers dans toute province où l'administration provinciale exprimera le désir d'en assumer la juridiction."

L'habitation

"La construction de locaux d'habitation a reçu et continue de recevoir une attention soutenue. Au cours de la dernière année civile, on a construit plus de logements que jamais auparavant.

"On vous demandera d'approuver l'établissement d'un ministère de la reconstruction et de la mise en valeur qui se chargera des fonctions présentement exercées par le ministère de la reconstruction et des approvisionnement, y compris la responsabilité ministérielle de la Société Centrale d'Hypothèques et de logement."

Les transports

"Vous serez aussi saisis d'une mesure tendant à aider l'aménagement d'une route transcontinentale.

"Une commission royale a été nommée pour faire enquête et rapport sur toutes les questions de la politique économique, de la compétence du Parlement, qui posent l'exploitation et l'entretien des moyens de transport nationaux. Joint aux conclusions de l'enquête effectuée par la Commission des transports, le rapport de la Commission royale devrait fournir au Parlement et au gouvernement le fondement d'une politique bien conçue en matière de transport."

La santé

"Le programme de santé nationale que le gouvernement a lancé l'an dernier reçoit l'appui de toutes les provinces. S'ajoutant aux mesures provinciales en matière de santé, ce programme a déjà permis, pour le plus grand bien de notre population d'accroître les aménagements dont dispose le Canada en ce domaine."

Les allocations familiales

"Un projet de loi visant à étendre la portée de la loi sur les allocations familiales marquera une autre étape de la politique du gouvernement qui consiste à établir des normes natio-

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Zéphir Martin
Waterways, Alta.

Louis-J. Moreau
Youbou, C.C.

Mme Vve Pierre Bolduc
Edmonton, Alta.

Calixte Racette
Verner, Ont.

Chacun de ces gagnants recevra un exemplaire de l'Almanach français de l'Alberta pour l'année 1949.

La signature prochaine du pacte de l'Atlantique

New-York. — Le pacte de l'Atlantique sera chose réelle d'ici trente jours, croit le **New York Times** à la suite d'une dépêche reçue de Londres par l'entremise "d'une haute autorité".

Le communiqué ajoute que l'on s'est pleinement entendu sur presque tous les détails du pacte. La signature se fera probablement à Washington.

Le conflit sur le prix du blé

Washington. — Trois pays exportateurs siègent à huis clos, dans un effort pour régler le conflit au sujet du prix du blé qui doit être fixé à la conférence internationale présentement tenue à Washington. Les délégués des 50 pays qui assistent à la conférence ont prié le comité exécutif, composé de neuf nations, de tenter de régler le conflit. La Grande-Bretagne a donné avis hier, qu'elle désirait que le prix du blé soit substantiellement inférieur à $2.00 le boisseau. Les délégués américains et canadiens ont exprimé leur opposition à ce désir.

L'Eglise ne fait pas de politique

Hobart, Australie. — Son Exc. Mgr E.-V. Tweedy, archevêque de Hobart, en Tasmanie, a nié les rumeurs de la formation d'un parti politique catholique en Australie.

L'église a-t-il déclaré, n'entend pas faire de la politique pour fins politiques. Elle n'appuie ni ne condamne aucun parti. L'Eglise ne s'est prononcée d'aucune façon au sujet des questions politiques épineuses qui se posent aujourd'hui en Australie. Lorsque toutefois elles engagent le domaine moral, l'Eglise doit de par sa mission, exprimer son avis et bien faire comprendre sa position. "C'est ce qu'elle a fait dans son récent opuscule sur la socialisation."

M. Eden parle en français à Toronto

Toronto. — Dans le discours qu'il a prononcé le 24 devant le Board of Trade de Toronto, M. Anthony Eden a déclaré que les deux langues nationales du Canada étaient "un modèle parfait pour les relations internationales."

Comme l'allocution était diffusée par tout le pays, M. Eden a fait ses remarques préliminaires en français.

"J'espère que vous me permettrez de dire quelques mots de salutations spéciales à mes amis canadiens de langue française. Vous savez, je pense, combien je respecte et j'admire vos traditions et votre langue incomparable. Ici au Canada vous avez montré, par un exemple vivant, ce qui peut être fait par l'amitié de deux peuples. Vous êtes un modèle parfait pour les relations internationales. Puisse le monde tirer profit de ce modèle."

Son Excellence Monseigneur Charles O. mer Garant, évêque auxiliaire à Québec, a été nommé président de la section française du Congrès national des Prêtres-adorateurs, qui se tiendra à Québec du 20 au 24 juin prochain.

En l'honneur de nos saints martyrs

On prépare le troisième centenaire de leur mort

Québec. — Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, présidera les 15, 16 et 17 mars prochain, le triduum préparatoire aux célébrations du troisième centenaire de la mort des Saints Martyrs Canadiens. Cette cérémonie religieuse aura lieu dans la chapelle des RR. PP. Jésuites, dont les martyrs étaient les frères en religion. Ce sera le premier geste de Québec à la mémoire des Jésuites qui versaient leur sang en 1649, sur le sol de la Nouvelle-France, victimes de leur fidélité à la foi du Christ. D'autres manifestations publiques auront lieu en septembre prochain, à la fête même des Saints Martyrs, le 26 septembre. Il y aura, entre autres cérémonies, une messe en plein air si le temps le permet, où Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, pontifiera. Un triduum présidera cette cérémonie.

Une courte session en Saskatchewan

Régina. — Dans des milieux près du gouvernement, on prédit que la prochaine session législative sera de peu de durée. Cette session, la première de la onzième législature, s'ouvrira le 10 février. La session de 1948 eut 36 journées de séances et la précédente, 45. On croit que la prochaine saison n'en aura plus de 30.

On fonde cette prédiction sur le peu de projets contentieux que la législature sera appelée à discuter. On croit que le parti C.C.F. s'efforcera surtout de consolider sa législation déjà votée plutôt que de soumettre de nouveaux projets de loi.

Plusieurs bills privés ont déja été déposés à la Chambre des Communes

Contre la littérature immorale

Le député conservateur de Kamloops, M. Fulton, a donné avis qu'il présentera aux Communes un bill destiné à rendre illégales l'impression, la publication et la vente des "comics" dont les dessins illustrent des histoires de crime, de meurtre, etc. Le bill sera proposé comme un amendement aux articles du code criminel concernant la littérature immorale.

Les appels au Conseil privé

C'est le ministre de la Justice, M. Garson, qui soumettra lui-même le bill visant à l'abolition des appels au comité judiciaire du Conseil privé à Londres. Quand le projet de loi aura été adopté, la cour suprême deviendra le tribunal de dernière instance pour tous les Canadiens.

Le bilinguisme

Le député libéral de Bonaventure, M. Arsenault, demandera que la commission du service civil accorde la préférence, dans le choix des fonctionnaires, à ceux qui connaissent convenablement les deux langues officielles du pays. Selon les régions où ils seront en service, ils devront posséder la connaissance parfaite de l'une de ces deux langues et la connaissance pratique de l'autre.

Le mot 'Dominion'

Le même député soumettra un autre bill en vue de supprimer le mot "Dominion" de tous les documents officiels du Canada. Ce mot a toujours exprimé une idée de sujétion qui ne convient plus à la situation actuelle du Canada vis-à-vis l'Angleterre. On a d'ailleurs décidé à la dernière conférence "impériale" de Londres, l'an dernier, qu'il ne devra plus s'appliquer aux pays du Commonwealth.

Un drapeau "national"

M. Roland Beaudry, député libéral de Montréal-Saint-Jacques, tentera de faire adopter un nouveau projet de drapeau national. Le dessin est constitué de trois bandes horizontales, l'une bleue, l'autre rouge et la troisième bleue. L'écusson des vétérans de la guerre, entouré de dix feuilles d'érable, occuperait le centre sur la bande rouge. L'inscription "General Service" que porte l'écusson, serait supprimé, mais on conserverait la couronne impériale. On doute fort que ce projet soit accepté.

L'hymne national

M. P. Côté, député libéral de Matapédia-Matane, proposera que l'hymne "O Canada", dans son texte français et sa version anglaise, devienne l'hymne national officiel du Canada.

Le divorce

M. Wilfrid Gariépy, député de Trois-Rivières, a inscrit au programme de la session la résolution suivante: "La Chambre est d'avis qu'aucun bill accordant un divorce ne devrait entrer en vigueur tant qu'une loi correspondante n'aura pas été adoptée par l'Assemblée législative de la province où les parties en cause sont domiciliées."

Si ce projet de loi est accepté, le divorce sera pratiquement supprimé dans la province de Québec. Il est sûr que la Législature de Québec ne votera aucune loi favorisant le divorce. Le gouvernement fédéral ne pourrait alors entendre les causes de divorce venant de cette province.

UN EDITORIAL

De Québec à Prince-Albert en passant par Saint-Boniface

La réunion récente des Gouverneurs de Radio-Canada a remis à l'affiche la question de la radio française dans l'Ouest. Contentons-nous d'en souligner brièvement quelques aperçus.

Ce fut d'abord la déclaration de M. John O. Blick, gérant d'un poste anglais (CJOB) de Winnipeg. Interrogé par M. Adrien Pouliot au sujet des relations de son poste avec le poste français de Saint-Boniface, M. Blick répondit que CKSB était un compétiteur mais un compétiteur ami. Insistant alors, M. Pouliot lui demanda si le poste français était mal vu de l'élément anglais du Manitoba. M. Blick déclara que les programmes musicaux du poste français étaient écoutés par bon nombre d'auditeurs anglais et que le poste était un excellent agent de bonne entente entre les deux éléments de la population.

Cette réponse d'un Anglo-Canadien devrait suffire à faire taire ceux qui prétendent que la création de postes français dans l'Ouest nuit à l'unité nationale et est une cause de discorde. Nous souhaitons que les Gouverneurs de Radio-Canada *se souviennent* de cette déclaration de M. Blick lorsqu'ils auront à décider l'octroi du permis pour un poste français en Saskatchewan. A la vérité, nous ne voyons pas pourquoi ce permis n'est pas déjà concédé. Lorsque les groupes français des Prairies présentèrent leurs demandes à Radio-Canada, en mars 1944, les Gouverneurs n'accordèrent que le permis de Saint-Boniface, laissant entendre que les autres permis seraient octroyés lorsque Saint-Boniface aurait fait ses preuves. La preuve a été faite; et, cette fois encore, on retarde le poste de la Saskatchewan, sous prétexte qu'il faille attendre que le poste d'Edmonton ait fait ses preuves.

Il n'en est pas ainsi lorsqu'il s'agit de desservir la population de langue anglaise. Et nous touchons ici à un autre point de la réunion des Gouverneurs de Radio-Canada. Une demande faite par la compagnie "Goodwill Broadcasters" d'établir un poste anglais dans la ville de Québec, vient d'être accordée sur le champ par Radio-Canada. Parlant de la réaction des Canadiens français à ce sujet, le "Devoir", de Montréal, écrit avec justesse:

"Ils n'ont pas protesté. Leurs journaux n'ont pas mené de furieuses campagnes. Les sociétés dites "nationalistes" ont continué bien tranquillement à s'occuper de leurs affaires. Le gouvernement provincial n'est pas intervenu. Aucune difficulté n'est survenue du côté des autorités religieuses ou des mouvements d'action catholique. Pas d'engueulade, pas de fiel, pas d'amertume, pas de mémoires fulminants comme si la race et la religion étaient en danger, pas de réactions intempestives. (Mais où donc étaient les "Shields québécois", mon révérend père?)

On s'est dit paisiblement: "Des anglophones québécois désirent obtenir un poste de radio où l'on parle exclusivement leur langue. Ils ne sont pas très nombreux, mais semblent prêts à financer leur propre entreprise. C'est leur affaire: grand bien leur fasse, et nous souhaitons bonne chance à leur entreprise!"

Une réunion du bureau des Gouverneurs a suffi. Il n'a pas fallu renvoyer l'affaire à six mois, siéger à Vancouver ou à Halifax. Quelques heures, le temps d'examiner le projet, et l'affaire était bâclée."

Nous sommes assurés que les Gouverneurs de Radio-Canada voudront traiter la minorité française de la Saskatchewan avec une largeur de vues égale à celle qu'ils ont montrée envers les quelque 10,000 anglophones de la ville de Québec. Dans les services d'un pays officiellement bilingue il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures.

P.-E. B.

Commentaires sur le résultat des récentes élections au Japon

(Par Maurice Dagenais
De la British United Press)

Les résultats des dernières élections générale au Japon ne manquent pas de causer certaines inquiétudes.

Le facteur le plus troublant est sans doute la représentation accrue des communistes au parlement nippon; elle est passée de quatre députés à 35. Dans cette élection, les autorités d'occupation ont commis autant d'erreur que les enquêtes d'opinion populaire aux dernières élections présidentielles des Etats-Unis.

Il est vrai que les succès militaires remportés par les communistes en Chine ont poussé un grand nombre de Nippons à rechercher un rapprochement entre les deux pays en votant pour les rouges. Il est cependant d'autres causes pour expliquer les succès électoraux des rouges japonais.

La production industrielle du Japon n'a encore atteint que 40 pour cent de son volume d'avant-guerre, en dépit des efforts du général MacArthur pour la développer. Cette situation est de nature à favoriser les extrémistes de gauche et de droite en même temps. C'est le parti très conservateur du premier ministre Yoshida et les communistes qui ont remporté le plus de succès au détriment des libéraux modérés du centre. Les conservateurs ont obtenu la majorité absolu, mais si les succès des communistes sont moins considérables, ils n'en sont pas moins spectaculaires si l'on tient compte de la situation générale en Asie.

Ce résultat des élections indique clairement deux tendances très bien marquée chez le peuple japonais. Certains éléments veulent retourner au régime conservateur d'avant-guerre tandis que les autres semblent prêts à se jeter dans les bras du communisme. Il semble que les libéraux modérés, formés après la guerre, perdent leur influence.

Parmi les principales causes de la défaite des éléments modérés, on mentionne également la trop lente réorganisation du commerce d'exportation, et le mécontentement causé par certaines décisions économiques du général MacArthur.

Ainsi le commandant américain a ordonné au gouvernement nippon de congédier les fonctionnaires inutiles, et aux industriels de ne pas garder les ouvriers surnuméraires, de calculer leur productions sur une base de profit au lieu de compter sur les subsides du gouvernement. Or au Japon, les industriels dépendaient en grand nombre des subsides gouvernementaux qui assuraient en même temps des emplois aux ouvriers. Ce système nuit au rendemen, de l'industrie, mais satisfait les ouvriers en leur assurant la stabilité. Les industriels et les ouvriers s'opposent alors au plan rationnel du général MacArthur et les deux partis qui ont remporté des succès aux élections, symbolisent cette résistance. Le gouvernement Yoshida favorise les subsides de l'Etat tandis que les communistes s'opposent au congédiement des ouvriers, ou accusait les libéraux de se soumettre faiblement aux directives du général MacArthur sur la question des subsides.

Après l'élection, le général MacArthur a de nouveau mis le premier ministre en garde contre la continuation des subsides à l'industrie; il lui fait savoir que les Etats-Unis ne permettront pas que l'aide qu'ils pourraient apporter au Japon, serve à payer des subsides.

Les bases de l'unité nationale

Ottawa. — Dans son discours à la Fédération libérale nationale, le premier ministre, M. Saint-Laurent, a réaffirmé que l'égalité absolue et pratique entre les deux races doit constituer la base de l'unité nationale. Voici sa déclaration à ce sujet:

"Les cadres de notre nation ont été conçus par des hommes que caractérisaient l'ampleur des vues, la tolérance et la sagesse, et qui voulaient en faire une association dans laquelle les partenaires de langue anglaise et les partenaires de langue française conserveraient leur caractère fondamental, leur religion, leur langue et leur culture. L'unité nationale exige la reconnaissance pratique de cette association dans l'administration du pays. Nous, libéraux, avons toujours respecté cette association. Le grand idéal de ma vie publique est de laisser cette association plus ferme et plus sûre encore que je ne l'ai trouvée, car elle est la source et la vie même de l'unité canadienne".

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 2 FEVRIER 1949

Un journal nationaliste

Comme les bombes à retardement, les idées finissent par produire leurs effets. Elles exigent seulement, quand on les croit justes et bienfaisantes, qu'on en fasse connaître la valeur, qu'on les défende contre la contradiction ou la moquerie.

Cette vérité d'expérience vient de trouver chez nous une nouvelle confirmation.

Voici une quinzaine d'années, le simple fait de demander l'abolition des appels au Conseil privé allumait la colère de nos impérialistes. C'était le voile rouge tendu au taureau. Ils ne manquaient jamais de foncer.

Or, à l'ouverture de la session fédérale la semaine dernière, le discours du trône annonçait que le gouvernement présentera un projet de loi à l'effet d'abolir les appels à Londres, et personne, sauf quelques rares impérialistes impénitents, n'a étouffé de colère. Même chez ces derniers, les dépêches n'ont annoncé à date aucune mortalité.

L'article le plus expressif que nous avons lu sur ce sujet est celui que publiait un quotidien d'Edmonton samedi dernier. Du **Journal** qui n'a jamais caché ses convictions et ses amours impérialistes, le titre de l'éditorial, **Canada And The Privy Council**, nous en promettait de belles. Faut-il avouer tout de suite qu'il nous a profondément déçus? Commencé par un petit couplet à l'Empire, sous la direction du maestro Eden, il s'achevait par un chant de pur nationalisme. Le couplet, il est vrai, ressemble plus à une strophe du **Dies irae** qu'à antienne pascale.

* * *

Le **Journal** exprime d'abord l'espoir que l'appel, nous devrions dire la supplication, lancé par M. Eden dans son discours de Vancouver pour que le Canada garde bien vivants les liens qui l'unissent à la Grande-Bretagne et au reste du Commonwealth, sera entendu de la plupart des Canadiens. "Cet appel, dit-il, est opportun, car, d'une manière ou d'une autre, sans que personne ne le veuille actuellement, les anneaux se défont un à un."

Le **Journal** en trouve une preuve indéniable dans le projet de loi concernant l'abolition des appels au Conseil privé et qui aura pour effet, écrit-il, "de relâcher les derniers liens légaux de la structure du Commonwealth."

Ceci dit, il change subitement de ton et il consacre la meilleure partie de son article à démontrer que le Conseil privé, tel qu'il est constitué, "n'a pas donné satisfaction comme tribunal de dernière instance."

* * *

Résumons à grands traits les trois raisons qu'il apporte à l'appui de son affirmation.

Les appels à Londres sont d'une lenteur décourageante et il n'y a vraiment que les grosses compagnies et les richards qui peuvent s'en prévaloir. Les petits, eux, se voient forcés, devant une menace d'appel au Conseil privé, d'abandonner leurs réclamations ou d'accepter un compromis.

Le Conseil privé n'est composé normalement que de juges anglais; à ce point de vue, il n'est pas parfaitement qualifié pour juger des causes où se trouvent impliquées des questions de coutumes ou de lois spécifiquement canadiennes.

Dans les questions constitutionnelles, le Conseil privé a montré un parti pris évident en faveur des provinces contre le Dominion et il en est résulté que les pouvoirs que les Pères de la Confédération avaient voulu sans aucun doute conférer au gouvernement fédéral, ont été peu à peu rognés, tandis que les provinces étaient presque élevées à la dignité d'Etats souverains.

* * *

Il serait trop long de discuter ici chacun des griefs dressés par le **Journal** contre la vénérable institution britannique qu's'appelle le comité judiciaire du Conseil privé. Les deux premiers sont évidents; le troisième est plus contestable, il est fortement gâté par les idées centralisatrices du **Journal**.

La faveur dont les provinces ont joui auprès du Conseil privé, ajoute-t-il, a duré trop longtemps pour être accidentelle. Il y a là l'effet d'une politique réfléchie. Craignant un fort gouvernement national, Londres s'est appliqué à promouvoir l'autonomie provinciale, selon l'esprit de la vieille formule: Divise pour régner. Aujourd'hui, le mal est consommé; les décisions du Conseil privé ont rendu le Canada immensément plus difficile à gouverner.

Le diable nous y poussant, citons ici le texte même du **Journal**.

"This bias, extending over generations, could hardly have been accidental. The suspicion has long been general that it was due in the first place to the influence of the British government. Whitehall, anxious to keep Canada in the Empire, may well have feared the rise of a strong national government, and tried to clip its wings by promoting provincial autonomy, following the old recipe to "divide and rule." This tendency has been less to the fore in recent years, but the damage has been done; the Council's decisions have made Canada vastly harder to govern."

Pourquoi en faire mystère? La lecture de ce paragraphe nous a causé une joie inexprimable. Londres essayant de créer des divisions au sein de notre pays pour pouvoir plus facilement le dominer; les autonomistes provinciaux, que le **Journal** ne cesse de dénoncer, se faisant les complices du gouvernement britannique, auquel le **Journal** demande que le Canada reste intimement uni, tout cela n'est-il pas infiniment savoureux?

* * *

Nous pouvons maintenant écouter avec une sorte de voluptueuse malice le chant de pur nationalisme par lequel le **Journal** termine son article. Nous y sommes fort bien préparés.

"Le fait est que le Canada a grandi et, tel un fils d'âge mûr, il doit maintenant affronter le monde comme une nation adulte. Nous avons dépassé les appels au Conseil privé. Heureusement, le Canada a toujours possédé une grande richesse d'intelligence légale, au barreau et à la magistrature, et nous n'avons aucune crainte pour l'avenir des tribunaux canadiens. A bien des égards, ils sont maintenant et ils seront un exemple pour le monde."

Attendons encore quelques mois ou quelques années, et nous entendrons le **Journal** chanter de ses deux poumons **O Canada**, réclamer un Canadien pour Rideau Hall. Il ira même, le malheureux!, jusqu'à la république.

Assurément, le Journal va de l'avant; il marche bon pas dans le chemin tracé depuis longtemps par les nationalistes.

Souhaitons lui d'avancer encore longtemps à leur suite.

S.P.

En lisant les journaux

Une opinion anglo-protestante

Le Droit. —L'Examiner" de Peterborough, province d'Ontario, vient de servir une rebuffade à la Commission de l'évangélisme de l'United Church, qui s'oppose à la nomination d'un ambassadeur canadien près le Vatican. Il écrit que cette décision n'est pas sage et il exprime l'espoir que M. St-Laurent, premier ministre du Canada, n'en tiendra pas compte.

"Mettant de côté le fait que le Vatican est le foyer d'une Eglise qui compte de nombreux fidèles au Canada, écrit ce journal anglo-protestant, nous devons mettre en relief le fait que le Vatican est l'un des plus grands et des plus importants centres diplomatiques et que, si le Vatican peut fort bien se passer d'un représentant canadien, notre pays ne peut pas se priver des avantages d'un représentant au Vatican. Le Vatican possède un des services diplomatiques les plus expérimentés et les plus étendus dans le monde. Toutes sortes de renseignements y parviennent, et des renseignements importants sur les affaires internationales y arrivent souvent, avant qu'ils soient aux mains des autres chancelleries. Aucun historien ou observateur des problèmes internationaux ne s'est jamais permis de sous-évaluer l'importance économique et politique du secrétariat du Vatican."

Ce quotidien croit que ce serait une folie, pour le Canada, de refuser les avantages d'avoir un homme compétent dans une cour où l'on entend bien souvent toutes les rumeurs du monde. Il croit que se serait autant dans l'intérêt du protestantisme que du Canada, d'avoir, pour notre pays, un représentant au Vatican.

L'agriculture

L'information.— Tous ceux qui trouvent les prix de la plupart des produits de la ferme trop élevés devraient savoir que leur sort est intimement lié à celui des agriculteurs. Ils devraient savoir aussi que c'est grâce à l'amélioration survenue dans la situation de la classe agricole, au cours des dernières années, que subsiste encore au pays la prospérité factice créée de toutes pièces par la dernière grande guerre.

Toutes les grandes périodes de dépression qui se sont produites dans le passé furent causées, ne l'oublions pas, par la diminution du pouvoir d'achat de la classe agricole qui ne pouvait plus écouler ses produits à des prix rémunérateurs, et toutes les périodes de grande prospérité dont nous avons joui commencèrent à poindre lorsque le pouvoir d'achat du cultivateur tendait à se rétablir.

Cela se conçoit facilement. Bien que notre pays ait fait de grands progrès dans le domaine industriel, il est évident que l'agriculture est et restera longtemps encore la base de notre activité économique.

Que l'industrie agricole commence à péricliter, que le cultivateur, découragé de produire, parce qu'il ne peut plus vendre ses produits avec profit, ne fasse plus d'argent, et toute la structure économique du pays sera ébranlée, et toutes les autres industries devront nécessairement ralentir leur activité. Au contraire quand l'agriculture est prospère, elle sert en quelque sorte de lubrifiant pour tous les rouages de la machine économique de notre pays.

Ceux qui se plaignent des prix trop élevés demandés pour les produits de la ferme devraient réaliser que de deux maux on choisit le moindre. Il vaut mieux, en d'autres termes, que le beurre se vende 70 cents la livre si on a les moyens d'en acheter, que de voir se vendre 30 cents la livre si ce dernier prix n'est pas à la portée de notre bourse.

Je n'ai jamais rencontré de chirurgien qui ait pensé mieux faire son travail, dans une salle d'opération sur un corps confié à l'habilité de ses doigts, en ingurgitant des liqueurs alcooliques. —Sir G. Newman, M.D.

* * *

Les débits de liqueurs alcooliques se multiplient. . . Les conséquences en sont néfastes. Les santés en sont affaiblis et avariées. . . Qui donc aurait intérêt à multiplier les occasions à boire?. . . ces loups rapaces qui s'engraissent des faiblesses du peuple. —Mgr Forget

* * *

"L'alcool fait le lit de la tuberculose." —Professeur Landouzy.

* * *

La science médicale s'accorde pour dire qu'il est toujours dangereux, sinon toujours nuisible, de faire usage d'alcool. —R. Poulin, M.D.

La santé et la morale de notre peuple doivent passer avant les succès financiers des producteurs de boissons alcooliques. —Englebert Lacasse, s.j.

La volonté des parents doit être une loi première en éducation

Une école non chrétienne ne peut être qu'un foyer de perdition pour les enfants chrétiens — Un simple cours de religion ne suffit pas à rendre une école chrétienne et catholique — Traitement équitable pour les écoles choisies par les parents.

Le gouvernement belge ayant voulu priver les parents catholiques de leurs droits en matière d'éducation, Son Em. le cardinal Van Roey a fait entendre une energique protestation au 11e congrès national d'Action catholique. Nous en publions ici la substance:

Pour des parents chrétiens qui veulent faire leur devoir, il n'y a d'autre école qui convienne qu'une école chrétienne. Une école non chrétienne ne peut être qu'un foyer de perdition pour des enfants chrétiens.

Je parle d'écoles chrétiennes et d'écoles non chrétiennes. Je n'oppose pas ici écoles officielles et écoles libres: il existe, en effet, dans un très grand nombre de communes du pays — je suis heureux de le constater — des écoles officielles qui peuvent être fréquentées sans danger, et même avec avantage, par tous les enfants. Mais il y a malheureusement beaucoup d'autres établissements officiels qui ne remplissent pas les conditions indispensables pour être "l'école de tous". Même s'il s'y donne un cours de religion, tout n'y est pas comme il faudrait.

L'organisation des écoles appartient d'abord aux parents et à l'Eglise

En soulevant devant cette assemblée la question scolaire, je ne fais pas et je ne veux pas faire de politique. J'ai conscience de me trouver en plein sur un terrain qui regarde l'Eglise aussi bien et même plus que l'Etat: car l'éducation de la jeunesse, et par conséquent l'organisation des écoles, si elle appartient en premier lieu aux parents, appartient également à l'Eglise et, j'ajoute davantage à l'Eglise qu'à l'Etat, et cela en vertu de la mission divine dévolue à l'Eglise.

Situation avant la guerre

Avant la guerre, notre situation scolaire, bien qu'elle ne répondit pas sous certains aspects aux légitimes exigences des catholiques, pouvait dans son ensemble paraître satisfaisante, et nous l'avons toujours acceptée sans récriminations.

Ce qui s'est passé sous l'occupation allemande, justifie-t-il un renversement de la situation? Tous ceux qui vécurent ici ces dures années et qui comme nous furent mêlés constamment aux affaires de l'enseignement, peuvent témoigner du magnifique esprit de patriotisme élevé et agissant qui régnait alors dans nos institutions catholiques.

Est-ce en raison de ces mérites incontestables envers la patrie belge que l'enseignement catholique se voit en butte, depuis la cessation du conflit mondial, à l'hostilité sournoise ou manifeste de certains pouvoirs publics?

On veut étouffer les institutions catholiques

Si le statu quo d'avant-guerre a été pratiquement maintenu pour l'enseignement primaire et pour l'enseignement universitaire, le département de l'Instruction publique, dans un plan habilement conçu et méthodiquement exécuté, tend, d'une part, à étouffer — il n'y a pas d'autres termes — l'enseignement technique et professionnel catholique qui a pris un si magnifique essor ces dernières années, et d'autre part, à dépeupler nos florissantes institutions d'enseignement moyen, en atteignant, en outre par ricochet nos écoles primaires.

Loi déterminante

Si les autorités publiques compétentes sont de bonne volonté, la solution des difficultés scolaires ne sera pas difficile à trouver; elle semble au contraire tout indiquée. Que l'Etat reconnaisse à tous les parents la liberté de choisir l'école de leur convenance et qu'il accorde à tous, selon une formule à trouver, l'égalité dans les avantages dont il gratifie l'enseignement et l'éducation de la jeunesse belge. La libre volonté des parents doit être la loi déterminante en cette matière.

Les pouvoirs publics soutiennent l'enseignement primaire et soutenaient l'enseignement technique avant les bouleversements récents effectués par le département de l'Instruction publique. Pourquoi ce principe ne serait-il pas appliqué de nouveau aux écoles techniques et pourquoi ne serait-il pas étendu à l'enseignement moyen? C'est dans cette voie que se trouve, à notre sens, la seule solution de l'irritante question scolaire.

Pression morale exercée par l'Etat sur les parents

Il est vrai que les défenseurs de la politique scolaire, poursuivie par le département de l'Instruction publique, érigent en thèse le droit de l'Etat à une équivalence qui, disent-ils, a été détruite au détriment de l'Etat et qu'il faut rétablir.

Même si ce postulat était fondé, encore faudrait-il cependant réaliser l'équivalence par des procédés loyaux et non pas en exerçant sur les parents une pression morale par les avantages accordés aux uns et le déni de justice à l'égard des autres.

L'état peut exercer ses droits sans violer ceux des parents

Quelle influence l'Etat a-t-il à exercer, en dehors du soin qu'il doit apporter à répandre la science et la culture, et à assurer une bonne formation civique? Cette dernière mission, il doit l'accomplir dans et par toutes les écoles libres aussi bien qu'officielles, qui se soumettent à son programme d'études et à son contrôle. Pour qu'il puisse exercer cette légitime influence, point n'est besoin d'une équivalence ni d'une proportion quelconque entre le nombre des écoles libres et celui des écoles officielles.

Nous sommes prêts à reconnaître dans nos institutions les droits qui sont du domaine propre à l'Etat, et à nous soumettre aux conditions, ne lésant pas la liberté essentielle d'enseignement et d'éducation, qui leur seraient imposées en compensation d'un traitement équitable.

Tactique scolaire pour brimer l'influence chrétienne

Ces questions ne sont pas du domaine politique, mais du domaine religieux, car elles sont liées intimement à l'avenir de la religion catholique en Belgique; et précisément ce qu'il y a de plus révoltant dans ce conflit, c'est que la tactique scolaire actuelle de nos adversaires est inspirée par la volonté décidée de brimer l'influence du christianisme parmi nos populations. Mais, toutes religieuses qu'elles soient au fond, ces questions se transposent nécessairement sur le terrain politique.

Agir est un devoir et une nécessité pour tous les catholiques

Il arrive un temps où l'action politique est une forme et un aspect de l'action catholique au sens propre du mot. Je crois que ce moment est venu pour tous les catholiques de Belgique. A tous j'adresse un fervent appel pour qu'ils défendent la cause de la religion chrétienne, sournoisement menacée par des manoeuvres partisanes.

Un impérieux devoir requiert de tous les catholiques, l'union et la concorde des esprits, et la discipline dans l'action.

L'heure a sonné où, malgré les divergences de vues possibles sur d'autres questions, tous les croyants doivent collaborer étroitement à consolider l'entente sur les principes essentiels, de manière à se présenter au moment des élections parlementaires, comme un bloc compact et sans fissure. J'espère que tous les journaux catholiques se feront un devoir de conscience de prêter leur concours à cette oeuvre indispensable d'union, pour avoir part dans les mérites de la victoire.

Un cas cruel . . .

C'est celui devant lequel vient de me mettre un de mes jeunes gens.

Il veut se marier, ce brave garçon. Et il a bien raison! Car, d'abord le mariage est un grand sacrement. Et, ensuite, parce que ce jeune homme, très sentimental, s'il ne se marie pas, est fatalement une souris pour le chat. Et quel chat! Et de quelle goutière! Pauvre Adam!

* * *

Donc, il est venu me consulter pour guider son choix entre deux petites paroissiennes que je connais bien, et auxquelles je m'intéresse également.

Il me présente la première.

C'est, comme par hasard, une sténodactylo, blonde comme les blés, des yeux bleu céleste, ondulante, intelligente, gaie, lèvres rouges, ongles plus rouges encore.

—Quand elle tape à sa machine, me dit-il, et avec quel enthousiasme, c'est une féerie de voir ses ongles s'allumer, et s'éteindre, comme un envoi de pétales de fleurs.

—L'aurore aux doigts de rose, qui ouvre au Soleil les portes de l'Orient.

—Tout à fait cela! Et un mélancolique, ce qui ajoute encore à son charme.

—Et sa famille?

—Elle n'en a plus. C'est une tante qui l'a élevée. . . Certificat d'études seulement. Santé délicate. Ne manque jamais sa messe le dimanche. S'habille à la perfection!

—Elle-même?

—Oh non. Elle ne sait ni la couture ni la cuisine. Si je l'épouse, comme je ne veux pas qu'elle fasse des expériences sur moi, il nous faudra une bonne.

—Aïe!

Et puis elle aime beaucoup sortir. Je devrai donc apprendre à conduire. Mais quelle joie de mettre, dans ma vie, une si belle créature!

* * *

—Et la seconde?

—Moins jolie; mais, tout de même, agréable à voir. C'est une petite brunette qui habite, avec sa famille, au coin de l'avenue.

—Elle ne travaille pas au dehors?

—Non. Elle a pourtant son baccalauréat. Mais elle adore son intérieur, ses meubles. Elle est à la fois artiste et fine cuisinière. Avec les moindres restes, elle fait des plats savoureux. Elle raccommode les chaussettes de papa, et remmaille les bas de maman. . Bonne chrétienne et bonne fille. Très gaie. Mais elle n'est pas blonde!

—C'est si facile de le devenir.

—Elle n'y consentira jamais.

—Et pas les ongles rouges?

—Oh! pas du tout! Sa grande distraction, c'est un livre, le soir, après le diner, quand la vaiselle est faite. J'ai donc à choisir entre la fleur et le pot-au-feu.

—Vous exagerez tout de même un peu.

* * *

Ici, un silence.

—Et alors? lui dis-je enfin.

—Vous, que feriez-vous à ma place? Je lève les bras au ciel:

—Moi? Sachant tout ce que je sais, je me précipiterais au Grand Séminaire!

* * *

—Ce n'est pas une réponse. . .

—Saint François de Sales, le patron de notre paroisse, dit que "ce qu'il y a de terrible dans le mariage, c'est qu'il est le seul ordre sans noviciat. Il faut faire ses voeux perpétuels tout de suite. Aussi est-il nécessaire de bien réfléchir avant de passer la porte à deux".

—C'est précisément pourquoi je viens

(suite à la page 3)

A l'ombre de l'Orford

Par Alfred DesRochers

L'édition des oeuvres de jeunesse d'Alfred DesRochers était depuis longtemps épuisée. Au moment de leur parution, en 1930, ces poèmes intitulés "A l'ombre de l'Orford" surprirent la critique et l'émurent profondément.

C'est que dans leur lyrisme d'allure assez romantique, on sentait passer le souffle vivifiant, par endroit même héroïque de la forêt, de l'hiver et du nord.

La présente édition reproduit les 34 poèmes d'"A l'ombre de l'Orford". Elle remplace l'"Offrande aux Vierges folles", d'une inspiration plus fermée, par 13 nouveaux poèmes du "Cycle du village", qui sont la contre-partie naturelle des sonnets forestiers.

"A l'ombre de l'Orford", 117 pages, papier Rolland de luxe, $1.25, est en vente partout et chez Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1.

SPIRIT-RIVER

Voici pour la semaine du 23 janvier: Visiteurs: M. Jacob, de Tangente, avec sa petite fille de 5 ans, Florence; cette dernière opérée d'urgence lundi soir pour appendicite; M. Jacob passe la semaine chez Ambroise Chabot, car Florence est très faible, et il ne nous quitte que le samedi.

* * *

Samedi, par le N.A.R., nous arrivent M. et Mme André Boulet de Donnelly avec leurs deux grands garçons; ils logent chet Ambroise Chabot, maison très hospitalière; dimanche, après la grand'messe, la famille Boulet s'en va chez Hilaire Chabot pour y passer la journée et la soirée. Hilaire est réputé pour ses réceptions; on se souvient du soir de Noël où tous les privilégiés eurent un cadeau de l'arbre de Noël; dimanche soir, belle veillée canadienne chez Hilaire Chabot. Ambroise, son père, a pu jouer au Bridge à son goût!

* * *

Dimanche, après le dîner, visite du Père Kinderwater, o.m.i., curé de Fairview; il vient visiter l'hôpital et notre école Ste-Marie. Il nous quitte avant le souper.

* * *

La paroisse de Saint-Joseph de Spirit River a eu sa journée de prières, dimanche le 30, en faveur du cardinal Mindszenty, de la Hongrie, et de l'archevêque Stepinac, de la Yougoslavie. Au prône, notre curé nous parla des martyrs du joug communiste en Europe et dans les pays occupés par les Soviets. Il y eut une quarantaine de communions. Au salut, il y eut des prières spéciales pour les persécutés et les persécuteurs; on récita aussi le chapelet à leurs intentions. Il serait bon qu'on dit tous les jours la si belle prière de l'Eglise pour ceux qui sont en prison ou en captivité. (Il serait bon de relire les Actes des Apôtres, chapitre XII, versets un et suivants, pour mieux comprendre la force de la prière en commun). Voici le texte de la prière pour les captifs: "O Dieu, qui avez délivré de ses chaînes le bienheureux apôtre Pierre et l'avez fait sortir de prison sans qu'il ait éprouvé aucun mal, rompez aujourd'hui les liens de vos serviteurs qui sont en captivité, au nom des mérites de ce saint, accordez-leur d'être rendus sains et saufs à la liberté. Que l'abondance de vos bénédictions descende, nous vous en supplions, Seigneur, sur ces oblations (offrandes) que nous faisons à la sainte messe; qu'elle délivre de leurs liens ces captifs et nous donne bientôt en leur délivrance un sujet de joie. Exaucez avec clémence, nous vous en prions, Seigneur, nos prières; et en vertu de ces mystères (il s'agit du saint Sacrifice de la messe) que nous venons de recevoir (par la communion réelle ou spirituelle), délivrez vos serviteurs de leurs liens."

* * *

Il a fait doux dimanche le 30, et le 31 nous amène une température dans les 20 degrés au-dessus de zéro. Louons le Seigneur pour ses bienfaits.

* * *

La petite Florence Jacob, de Tangente, a commencé hier, le 30, à boire un peu de bouillon de poule; avec les bons soins qu'elle reçoit à notre hôpital, de la part du Docteur et des Religieuses, nous espérons que Florence va maintenant regagner une santé florissante. Dieu est le Maître de la santé; continuons de Le prier pour notre petite malade. Le bon Dieu, Il a un faible pour les petits enfants!

Une liste revisée des présidents d'élection

Ottawa. — On publiera bientôt, dans la Gazette officielle du Canada, la liste revisée des présidents d'élection de chacune des circonscriptions électorales du pays. C'est le secrétaire d'Etat, l'hon. M. Gibson, qui fait la révision. La liste est revisée chaque année, au mois de janvier. Cette année, elle prend toutefois une nouvelle importance, car elle sera la première basée sur la nouvelle distribution des sièges électoraux, approuvée aux Communes, à la dernière sesion. En effet, les sièges ont été portés de 245 à 255.

Selon toutes probabilités, les officiers d'élections choisis présideront aux prochaines élections fédérales prédites pour octobre prochain.

Les présidents d'élections ne doivent pas être plus âgés que 65 ans. Ils doivent être résidants du comté où ils sont nommés et avoir une conduite satisfaisante. "Si nous ne recevons pas de plainte contre les présidents actuels, souligne M. Gibson, ils seront gardés en fonctions. Ils doivent toutefois s'exempter de participer à la campagne électorale.

TANGENTE

M. et Mme René Portelance (née Florence Gibeau) nouveaux mariés du 8 janvier 1949 à Cluny, font leur visite de noces dans la paroisse de Tangente, les 29 et 30 janvier. Etablis temporairement à Grande Prairie, le nouveau couple exploitera une ferme du nord de Tangente, quand le Département des terres sera plus favorable.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur et de succès à M. et Mme René Portelance.

* * *

Une fillette de M. et Mme Prima Jacob doit séjourner à l'hôpital de Spirit River pour un cas sérieux d'appendicite.

M. Alphonse Sylvestre, dans un hôpital d'Edmonton depuis quelques semaines, revient dans sa demeure beaucoup soulagé.

* * *

Deux des nombreux jeunes gens partis pour les chantiers extérieurs, sont de retour du chemin d'Alaska, après une absence de plus de deux mois. Il s'agit de MM. Roch et Albert Jacob.

$34,000,000 non réclamés à Ottawa

Ottawa. — Les Canadiens seront sûrement étonnés d'apprendre que le gouvernement fédéral doit à ses administrés une somme qui atteint plusieurs millions de dollars.

En réalité, il s'agit du joli montant de $34,000.00, qui est dû à des gens qui ne se pressent pas de lui présenter leurs justes réclamations. Cette somme représente l'accumulation de bons du trésor, dont quelques-uns remontent jusqu'à la Confédération. Ils sont arrivés depuis longtemps à échéance et ne portent plus d'intérêt, mais n'ont pas encore été encaissés.

D'après les fonctionnaires fédéraux, la plupart des détenteurs de ces obligations sont morts. D'autres ont perdu leurs obligations, mais certains cas on suppose que les détenteurs ignorent qu'elles peuvent être encaissées.

Entre-temps, le gouvernement considère cette somme comme une portion de la dette nationale ne portant pas intérêt.

Saint-Albert

Ce fut une surprise générale de voir, dimanche matin, une si belle bordée de neige. Malgré l'incertitude des chemins, il y avait une magnifique assistance à la grand'messe.

* * *

L'équipe junior de gouret de Saint-Albert est revenue samedi soir de St-Léon avec une belle défaite: onze à quatre. On attribue l'échec au manque de pratique. Il y a du vrai, puisque le rond du village est encore sans lumière, ce qui favorise peu les exercices le soir. Quelle lenteur! Dommage qu'on ne puisse pas patiner en juillet. Alors la lumière du jour suffirait.

* * *

M. et Mme Georges Gaulin fêtaient le 20ième anniversaire de leur mariage le 28 janvier. Une fête fut vraiment une surprise pour Georges qui fut appelé à la maison à 9 heures du soir, samedi, quand une cinquantaine de personnes attendaient pour leur souhaiter un joyeux anniversaire.

L'adresse, lue au cours de la soirée, les caractérise tous les deux: M. et Mme Gaulin ne font pas de bruit, mais ils font du bien dans leur milieu. Ils ont l'estime de tous ici.

On remarquait parmi le groupe M. et Mme J. Gaulin, père et mère de Georges, qui ont célébré leurs noces d'or l'an passé; M. et Mme A. Thivierge, Mme Perras, M. et Mme Axèle Gaulin, d'Edmonton, M. et Mme Rolland Bourgeois, M. et Mme Léo Bourgeois, de Jasper Trail; de St-Albert, M. et Mme Alva Gaulin, M. et Mme A. Labelle, M. et Mme C. Brodeur, Mme J.-J. Bourgeois, M. et Mme L. Van Ess et plusieurs autres. Le curé et le vicaire se joignirent au groupe et souhaitèrent longue et heureuse vie aux jubilaires.

Nous attendrons maintenant les noces d'argent, puis, qui sait?, les noces d'or. Nos félicitations et nos meilleurs voeux à M. et Mme G. Gaulin. Un magnifique service de table leur fut offert.

* * *

Nous donerons des détails de l'assemblée annuelle de la caisse populaire la semaine prochaine. Cette assemblée a eu lieu mercredi à 8 heures dans la salle du Village. Les détails nous arrivent trop tard pour publication.

* * *

M. Poulin ainsi que M. Proulx semblent faire de bonne affaires, le premier avec son magasin, le dernier avec sa menuiserie. A la bonne heure! Continuez.

* * *

La famille Ross a la visite d'une dame de la Nouvelle-Ecosse, parente de la famille.

* * *

Le vicaire nous dit que la pièce pour la St-Patrice est arrivée. Préparezvous, les jeunes.

* * *

Revenus des Etat-Unis, M. Xavier Lavoie, W. Morasse et sa mère. Nous sommes heureux de les revoir. On a beau voyager le climat de l'alberta n'est pas "battable". Qu'en pensez-vous?

* * *

Grand'mère Michelot a passé la semaine en ville chez sa fille malade.

* * *

Il nous a fait plaisir de voir Mme et Volmer à l'église dimanche. C'est une vieille pionnière qui sort très peu l'hiver; encore une preuve que notre climat va bien même aux personnes âgées.

* * *

M. et Mme Renée Proux une fille, baptisée dimanche sous le nom de Marie Henriette Laurentia. Parrain et et Marraine, M. et Mme Léo Belhumeur.

* * *

Les jeunes de St-Albert qui assistaient à une assemblée du C.Y.O. dimanche ont reçu de salutaires avis du groupe de Volmer. Il fut même décidé d'inviter au prochain cercle d'étude chez M. Borlé, trois membres de St-Albert. C'est épatant! Depuis 1940 qu'on tient des cercles d'étude à St-Albert et les plus avancés prétendent qu'ils ne savent pas encore conduire un cercle d'étude. Voilà une belle note pour le groupe de St-Albert. Le chapelain, lui, sait bien qu'ils en savent un peu plus, mais c'est l'excuse donnée pour se rapprocher des frontières de Villeneuve. C'est beau la franchise!

Pas contre il y aura deux cercles d'étude au village cette semaine, le premier chez le président, le deuxieme chez Belhumeur.

Rappelez-vous que le chapelain n'a pas le pouvoir de bilocation.

DONNELLY

Le dimanche 30 janvier, en la salle du couvent, avait lieu une partie de cartes au profit de la paroisse. Cette soirée était organisée par les jeunes des clubs Langlois et Routhier. Tous s'amusèrent à leur goût car l'on a pu jouer le jeu que l'on a voulu. Nos musiciens, nos bons et gais chanteurs, surent nous égayer et mettre de l'entrain durant la veillée. M. R. Gagnon, de Falher, fut l'heureux gagnant du prix d'entrée. A lui, et à tous les autres gagnants, nos félicitations.

Merci à tous.

* * *

Des cercles d'étude se font, dans certains centres de la paroisse, sous la direction du R. Père curé. Le 20 janvier, il y en avait un chez M. A. Rouleau, et le 21 chez M. R. Blais. Assistez à vos cercles d'étude et apportez-y vos questions, vos problèmes et vos suggestions.

Le 30 janvier, au cours de l'après-midi, avait lieu la bénédiction de notre nouveau magasin coopératif. Son Excellence Mgr Routhier voulut bien nous honorer de sa présence et bénir le nouvel édifice.

* * *

Le 26 janvier, nos jeunes de l'école allèrent jouer une partie de gouret à Falher. Les points furent 1-1.

Le 30 janvier, les mêmes se rendirent à McLennan et ce fut 2-1 pour Donnelly.

Les hommes de Girouxville et d'ici se rencontrèrent maintes fois dans un tournoi de billard. Honneur au gagant M. Jos. Dumas. Félicitations à tous, gagnants et perdants pour avoir été de si bons sportifs.

* * *

Depuis quelque temps M. L. Ayotte, comptable licencié est dans notre district. Nous apprécions ses bons services et sommes toujours heureux de le voir parmi nous.

* * *

Mme Alphonse Perra est de retour parmi nous. Nous sommes heureux de la revoir.

* * *

M. et Mme R. Richer de McLennan sont en visite chez leur fils M. E. Richer. Celui-ci est en voyage à Edmonton.

* * *

Attention, tous les jeunes!

N'oubliez pas de rencontrer M. Jean-Guy Blouin et Mlle Angèle Patenaude, les deux présidents généraux de la J. A.C. Ils seront à votre disposition le 9 février. Soyez-y sans faute.

Elle vend mais refuse d'acheter

Londres. — Le ministre britannique des Vivres, John Strachey, explique qu'il a dû rejeter une offre canadienne de saumon en conserve dans l'incertitude de savoir si la Grande-Bretagne possède assez de dollars pour rembourser cet achat en plus des autres qui lui sont nécessaires et plus urgents, comme ses fourniture en blé.

La déclaration de M. Strachey répond à une lettre du président d'une conserverie de poisson de Vancouver, James S. Eckman, qui a déclaré que, si la Grande-Bretagne persiste à refuser de telles offres, ses pêcheurs devront chercher aux Etats-Unis un marché en même temps que la source de leurs achats d'équipement.

Mission britanique au Canada en février

Londres. Le Board of Trade annonce que la Grande-Bretagne enverra au Canada une mission commerciale chargée d'intensifier la vente des vêtements fabriqués dans le Royaume-Uni. Bien que les noms des membres de la mission n'aient pas été révélés, on indique que cette dernière visitera Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

La délégation représentera diverses branches de l'industrie concernée (vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants), et elle recevra l'appui entier du Board of Trade. Elle conférera avec les acheteurs et les distributeurs canadiens, les représentants de la presse et du gouvernement, après quoi elle rentrera en Grande-Bretagne où elle présentera un rapport sur sa mission.

MORINVILLE

A l'assemblée de paroisse tenue dimanche à l'issue de la messe, M. George Schayes a été choisi unanimement pour remplacer M. Alphonse Caron dans le conseil de la paroisse. Les marguilliers sont donc M. M. Omer St-Germain, Joseph Schafers, Romuald Detonnancourt, Ferdinand Tailleur et Georges Schayes.

Pour battre le fer pendant qu'il est chaud; on a communiqué, à la même assemblée, un rapport de l'inspecteur et une lettre du commissaire des Incendies. On recommande d'urgence un système d'alarme; une brigade bien organisée; une station de pompes centrale; deux réservoirs contenant au moins 120,000 gallons. Il est certain que ces recommandations seront considérées à la prochaine assemblée annuelle municipale.

* * *

Les retraites pour jeunes gens sous la direction des RR. PP. Duplain et Michaels se continuent de façon édifiante. Environ 80 grands garçons ont formé un premier groupe et tout porte à croire que les jeunes filles et les jeunes ménages les dépasseront au moins en nombre. Conformément aux directions de Mgr l'archevêque, le Saint Sacrement est resté exposé dimanche, depuis les messes jusqu'à l'heure-sainte du soir, en observance du jour de prières pour le cardinal Mindszenty et Mgr. Stépinac. Le monde civilisé attendra avec crainte et confiance la fin du procès à la manière de. . . qui préjugera un Cardinal patriote. On pense, malgré soi, à l'assassinat de St-Thomas de Canterbury, 1170, Selon Belloc, l'effet du meurtre fut énorme auprès du peuple qui instinctivement comprit qu'il s'agissait de sa propre liberté. (cf p. 137).

* * *

Nos jeunes gens se sont lancés dans l'Organisation catholique, dite C.Y.O.

Voici les noms des officiers du nouveau groupe: Albert Ouellette, président; Christine Keiser, Chas. Kraukopf, Yvonne Gamache, Nap. Riopel et Lucien Morissette constituent un imposant comité.

* * *

Dès lundi, la pharmacie détruite il il y huit jours par l'incendie, reprenait ses opérations dans la partie de l'immeuble Chalifoux, occupée jusqu'ici par Mme Clo. Chalifoux. Félicitations à M. M. Arthur et Louis Chalifoux.—

* * *

M. Ovila Riopel et sa jeune épouse Léonora Patry sont les heureux parents d'un premier enfant, une jolie petite fille qui a été baptisée Mary-Louise. Les nouveaux grand'parents maternels, M. et Mme Oscar Patry seront respectivement parrain et marraine.

* * *

On annonce dimanche soir de St-Albert, le décès imprévu de Mme Alvina St-Laurent 71 ans, née Bernier. Elle revenait justement d'une visite à ses enfants de Vermillon. Elle laisse dans le deuil, quatre fils et trois filles tous mariés: M. M. Joseph, Albert et Ernest, de Morinville; David, de Vermillon ainsi que Mme Ernest Deschesneaux; Mme Chas Edouard Froment, de Coal Valley et Mme Art. Lizotte de Hythe, près de Dawson Creek. Les funérailles ont lieu mercredi matin à Morinville. Le convoi partira de la demeure de son fils, M. Joseph St-Laurent. M. Albert Trottier est en charge des pompes funebres.

* * *

Les funérailles de Mme G. W. Everett de la station du N.A.R. auront lieu jeudi à 2 heures p.m. chez Howard et McBride, à Edmonton.

McLENNAN

Nous avions, dimanche dernier, tel qu'annoncé, une soirée d'amateurs artistes, une des plus intéressantes que nous ayons eue déjà, si l'on tient compte de la diversité du programme: des morceaux choisis, quelques-uns improvisés, et de la bonne tenue des interprètes qui nous ont révélé des talents insoupçonnés et des aptitudes naturelles dans l'art musical. L'interprétation a su satisfaire tous les goûts en harmonie: piano, violon, guitare accordéon, musique à bouche, avec danses, gigues et déclamations.

La soirée était au bénéfice des scouts sous la direction du R. Père Lessard, qui ne négligea aumun détail pour en faise un beau succès, et en plus une belle démonstration sur la manière de s'amuser agréablement en famille. L'assistance nombreuse s'est bien divertie et applaudit vigoureusement au succès des artistes, encouragée en ce sens par Son Excellence Mgr H. Routhier, o.m.i. qui a bien voulu honorer de sa présence cette jolie fête originale et bien familiale.

Programme: Joan Kelly, piano; Claudette Lamarre, piano; Mme Eugène Dubrûle, chant; Jean Caron, guitare et chant; M. Ernest Couet, récitation; Mlle Marjorie Charbonneau, déclamation "La fiancée du mutilé"; M. Gaston Dubrûle, piano; Jean Kaiser, piano; Edmée Lamarre, chant; M. Adrien Demeules, accordéon; Mlle Dolorès Comeau, "step dance" chant; Mlle Yolande Laforge, chant; M. Roméo Labrecque, chant et guitare; M. Eugène Dubrûle, chant; Groupe de filles, "Folk dance"; Récitation par un groupe de garçons; M. Oliva Houle, violon; MM. Bernard Dubrûle et Jean Caron, guitare et violon; Gordon Kelly, chant comique "Miss Fifi"; Mme Vianny Limoges, piano; Mme A. Janelle, piano; M. Charles Guenette, gigue; Les quatre petites filles de M. Guenette, gigue, accompagnées par M. Henri Guenette au violon; M. Arthur Roy, gigue; Mlle Léona Hartman, piano; M. Jean Caron, musique à bouche et guitare; M. Bernard Dubrûle, musique à bouche et accordéon, avec Mlle Emérentienne au piano.

Ceux et celles qui ont remporté la palme: Piano: Mme Janelle et Mlle Hartmant; chant: Mlle Yolande Laforge; déclamation: Mlle Marjorie Charbonneau; danse: Mlle Dolorès Comeau; guitare: M. Jean Caron; violon: M. Bernard Dubrûle; accordéon: M. Adrien Demeules; spécial: Gordon Kelly.

Félicitations aux juges, MM. Verrette, Lynch et Mme A. Dupuis qui ont rendu un verdict délibéré bien impartial pour

Conférence mondiale sur le blé

Washington. — Les représentants de 48 pays se sont réunis afin d'assurer une distribution efficace du blé. Autour de la même table sont rassemblés les cinq principaux pays vendeurs de blé: les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine, l'Australie et la Russie, et la plupart des pays acheteurs de la même denrée.

Le principal but de la conférence est de rédiger une nouvelle entente internationale qui assurerait en tout temps un approvisionnement convenable aux pays acheteurs; de diviser équitablement le marché mondial entre les pays exportateurs et stabiliser les prix.

Un cas cruel . . .

(suite de la page 2)

vous trouver.

Nouveau silence. J'ai l'impression que je tiens, dans ma main, deux petits oiseaux.

Lequel vais-je étouffer?

Et puis, je ne veux pas me faire arracher les yeux par les brunes, si je conseille la blonde, ou le contraire.

D'ailleurs, la formule du bonheur n'est pas la même pour tout le monde. Poésie? Prose? Le coeur? La raison?

Je cherche à lui faire comprendre, à ce pauvre garçon, qu'il a certaines questions, dont un tiers ne peut décider, parce que ce n'est pas le tiers qui payera la note. Il y a un risque parsabilité. C'est à lui à prendre sa responsabilité.

Et je conclus: "Invoquez le Saint-Esprit. Recta sapere.

Avoir la sagesse de choisir la route qui est notre route."

Mon jeune homme est descendu de mon bureau, assez perplexe.

Et moi, une fois de plus, j'ai remercié éperdument le Seigneur Dieu de n'avoir pas accroché le bonheur de ma vie à ce fil de soie qu'est l'amour d'une créature humaine, brune ou même blonde. . . . Vraiment oui, j'ai choisi la meilleure part. . .

Pierre L'Ermite,

La Croix, Paris.

M. Aimé Fortier décédé à Vimy

Le 28 janvier avait lieu dans l'église de Vimy les funérailles de feu Aimé Fortier décédé le 25 dernier. Le service fut chanté à 10 heures par M. l'abbé N. Therrien, curé, assisté par MM. les abbés Rooney, de Westlock, et R. Barbeau, de Picardville, comme diacre et sous-diacre. Etaient présents au choeur, M. l'abbé Koolen, ancien curé, et le R. P. V. Gaudet, o.m.i.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Albreda, de Vimy, et quatre filles: Mme Phisalem Cloutier (Juliette), de Westlock, Mme J. Lucien St-Arnaud (Germaine), de Falher, Mme Wilfrid Provençal (Gertrude), de Vimy, et Soeur Zenaide Maria (Gabrielle), de Morinville; son père, M. François Fortier, sr, de Saint-Albert, deux frères: François et Rosaire, de Vimy, et deux soeurs, Mme Romalda Gingras, de Venice, et Mme Oscar Chevrier, de Vimy. Il laisse aussi 15 petits-enfants.

Les porteurs étaient Roland Riopel, Emile Riopel, Donald Riopel, Maurice Fortier, Gilbert Rivet et Emilien Fortier.

Offrandes

Des offrandes spirituelles furent reçues de son épouse, Albreda, Delia et famille; Phisalem, Juliette et famille; Lucien, Germaine et famille; Wilfrid, Gertrude et famille; M. et Mme François Fortier; M. et Mme Rosaire Fortier et famille; Mme Romalda Gingras; M. et Mme Oscar Chevrier; Mme J.-M. Deschene; Mme Napoléon Rivet; Dr et Mme J.-H. Riopel, M. et Mme Léon Riopel; M. et Mme Pierre Dupuis; M. et Mme Arthur Riopel; M. et Mme Armand Riopel; M. Albert Trottier et famille; Lucien Cloutier; Yvonne Fortier; Irène Provençal; Raymond Fortier; Maurice Fortier; Dorina Fortier; Robert Fortier; Emile Riopel; M. et Mme Roland Riopel; Maurice Riopel; M. et Mme Gilbert Rivet; M. et Mme Narcisse Fortier; M. et Mme Ulric Landry; RR. Soeurs du couvent Notre-Dame Morinville; Mme T. St-Arnaud; M. et Mme Louis Proulx; M. et Mme Fernando Carrière; M. et Mme Ph. Fagnan; Mlle Lucie Blanchette; M. et Mme Etienne Provençal; M. et Mme A. Regimbald; Mme Ama et Eloi Proulx; M. et Mme Jos. Fagnan; M. et Mme Mendoza Lefebvre et famille; M. et Mme Arthur Rouleau; Urselie et Constant Boissonneault; M. et Mme Ferdinand Tailleur; M. et Mme A.-J. Lefebvre; M. et Mme D. Coulombe; M. et Mme Casey Gorecki; M. Napoléon Champagne; M. et Mme Jos. Provençal; M. et Mme Gérard Lachance; M. et Mme Henri Bernard; M. et Mme Ls St-Arnaud; M. et Mme Napoléon Carrière; M. et Mme F. Larose; M. Fortunat Bernard; M. Philippe Parent; M. et Mme Arthur Provençal; M. et Mme Adélard de Champlain; M. Jacques Dusseault; M. et Mme Wilfrid Seguin; Mme Clyna Morin Dusseault; Mme Arthur Morin; M. et Mme Denis Huot M. et Mme Edmond Sabourin; M. et Mme Jos. Dusseault et famille; M. et Mme Wilbrod Lanouette; M. et Mme Léger Huot; M. et Mme Jack Burns; M. et Mme Aimé Casavant; M. Mme F. Nobert; M. et Mme Albert Baert; M. et Mme Alphonse Bilodeau; M. et Mme Ed. Parent; M. et Mme Benoit Baert; Marie-Ange et Rita Rivet; M. et Mme Wm Lefebvre; M. Roger Aquin; M. et Mme L. G. Nelson; M. et Mme Elie Sabourin; M. et Mme A.-D. Gingras; M. et Mme Félix Meunier; M. et Mme Alcide Sabourin; M. et Mme R. Gouin; M. et Mme Gus Despins; M. et Mme Eugène Roy; M. et Mme A. Boissonneault; M. et Mme Armand Rivet; M. et Mme Albert St-Arnaud; Mme Yvonne Iheullou; les filles du couvent de Morinville.

Tributs floraux: Mère, enfants et petits-enfants; M. et Mme Jos. Roch et famille; le personnel de O'Sullivan Construction; famille Meston; M. et Mme Yvon Gouin; M. et Mme William Schmode; M. et Mme Fred Miller.

Des cartes de sympathies furent reçues de M. et Mme J.-H. Leduc, Falher; A. P. Grain, Calgary; Mme Edgson et famille; Rév. J.-A. Normandeau; M. et Mme Gordon Cannard; Mme Loiseau et Suzanne; J.-B. Lamarche et famille; Oline et Tom Coley.

* * *

Mme Fortier et sa famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur cher disparu.

VIMY

Les joueurs de l'équipe de gouret ont perdu leur première joute cet hiver contre Barrhead. Après un valeureux effort pour reprendre les points perdus, la joute finit 3 à 2.

* * *

Un C.Y.O. (Catholic Youth Organization) fut organisé voilà deux semainess. Les jeunes en sont enthousiasmés et tâchent d'en faire un succès. Déjà ils ont préparé une soirée pour mettre de l'intérêt. Président: Paul St-Arnaud; vice-président: Alice Laplante et Roger Baert; secrétaire-trésorier: Hilaire Fortier; comité social: Cora Huot, Thérèse Casavant, Ernest Sabourin et Armand Provençal; comité des jeux: Raymond Fagnan et Jean Dusseault; comité de dramatique: Cécile Laplante, Marcel Landry et Raymond Lanouette; comité d'éducation: Lucien Huot, Albert Blanchette. Presque tous les membres auront une tâche à remplir.

* * *

M. et Mme Albreda Fortier ont fait baptiser leur garçon, Joseph-Jean Laurier. Parrain et marraine furent M. et Mme Jean Piquette, de Venice, représentés par Yvonne et Raymond Fortier.

M. et Mme Yvon Gouin ont fait baptiser leur fille, Elaine Lucille. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Robert Gouin.

Tim Buck serait candidat

Ottawa. — Tim Buck, chef du parti ouvrier-progressiste (communiste), se portera candidat lors de la prochaine élection fédérale. C'est ce qu'a annoncé Mark Frank, secrétaire du parti pour l'est de l'Ontario. Il posera sa candidature dans la circonscription de Toronto-Trinity. Le parti communiste n'a pas été représenté aux Communes depuis l'emprisonnement du député-espion, Fred Rose.

Esthoniens admis au Canada

Ottawa. — L'hon. James-A. Mackinnon, ministre des mines et des ressources, annonce que la division de l'immigration a complété l'examen d'un groupe de 347 refugiés qui étaient arrivés le 13 décembre à Halifax à bord du navire esthonien, le "Walnut."

On admettra ces immigrants au Canada à la moyenne de 100 par semaine. Le ministère du travail s'occupera de leur placement.

Une tornade fait des dégâts à St-Félicien

Saint-Félicien, Lac St-Jean.— Un coup de vent atteignant presque la violence d'une tornade a balayé ce village du district du Lac S.-Jean, le 19, causant des dommages inestimables et privant les 4,000 habitants du village d'électricité et de moyens de communications avec le monde extérieur.

Le vent a atteint une vélocité de 60 milles à l'heure, emportant les toits, fracassant des fenêtres et rasant les murs de quelques maisons. Des arbres ont été déracinés. Le vent n'a toutefois fait aucune victime.

LEGAL

Samedi après-midi avait lieu l'inhumation de la petite Marie Vernice, fille de M. Raymond Préfontaine, décédée à l'âge d'un an. Les porteurs étaient Claude Préfontaine, Bernard Ouellet, Bruno Préfontaine et Rémi Préfontaine. A la famille éplorée nous offrons nos condoléances.

A l'assemblée annuelle de notre district scolaire qui eut lieu dernièrement, cinq commissaires furent nommés: Léon Préfontaine, Paul Montpetit, Léon St-Martin, Lionel Forcade, M. Tieulié. Les représentants de la paroisse au conseil de la grande division sont MM. Chauvet et Ferdinand Martineau.

Les fermiers de Legal sont encore à l'honneur. Ça devient une habitude. De fait, la lisière Vimy-Legal est reconnue comme l'endroit idéal de la culture de l'orge à bière. Les champions de la région No 1 sont: MM. Léon St-Martin, Henri Caouette et Allan Keane de Legal. Félicitations aux gagnants.

Une activité fiévreuse règne dans les quatre coins de la paroisse. Voici les comités pour le choix de la reine du carnaval: pour Jacqueline Giguère: Lucien Provost, promoteur, avec Mmes Philippe Mercier, Joseph Laframboise, Léon Préfontaine, Léo Carrière, Georges Montpetit. Pour Janet Keane: Léon St-Martin, promoteur, avec Mmes Dominique Montpetit, Paul Montpetit, Fred Henry, Isidore de Champlain, Cléophas Préfontaine. Pour Cécile Lessard: Omer Maurier, promoteur, avec Mmes Jean-Marie Chauvet, Anna Proulx, Partick Mahé, Gustave Meunier, Jean Tieulié.

Il ne reste plus qu'un mois avant le Carnaval qui a lieu le 27 février et le premier mars. Notre programme de construction continue à avancer. Les paroissiens sous la direction de Napoléon Belley, sont à préparer la salle paroissiale qui devrait être prête pour le Carnaval. La démolition de la vieille salle est presque terminée et une partie du bois servira à la nouvelle construction.

A Legal pour le Mardi Gras!

Conseils d'hygiène

Connais-toi toi-même

Quand les choses se gâtent, au lieu de blâmer ceux qui vous entourent, vous arrêtez-vous parfois pour vous demander si vous-même n'en êtes pas responsable?

L'habileté des gens à surmonter les difficultés de la vie varie beaucoup d'un individu à l'autre. Les médecins savent que ceux qui ont atteint la maturité émotive y parviennent plus facilement. Ils savent s'adapter et rester calme sous la tension.

L'examen de soi et la discipline personnelle sont nécessaires au développement de personnalités adultes capables de surmonter les difficultés de la vie.

* * *

L'oeil et la poussière

Il faut une grande prudence quand des corps étrangers pénètrent dans les yeux; les médecins le savent bien, ces particules peuvent causer de graves dommages.

Pour les enlever, on verse dans l'oeil avec un compte-gouttes propre de l'eau ou une solution d'acide borique. Il faut déposer les gouttes à l'angle le plus près du nez et pencher la tête pour les faire gagner l'autre côté. Les larmes aident à faire disparaître les particules. Si des soins supplémentaires s'imposent, consultez sur le champ le médecin.

* * *

Les maladies mentales

Les maladies de l'esprit sont comme les maladies du corps; on peut souvent triompher des unes et des autres. Les maladies mentales ne sont ni héréditaires ni honteuses, et, dans bien des cas, il est possible de les prévenir. Les assises de la santé mentale se posent dans la jeunesse; c'est au sein de la famille que le caractère se forme.

Une question de Michel

La cuisinière prépare un canard.

Michel, considérant le volatile avec pitié: Pauvre canard! est-ce avant de le tuer qu'on lui a coupé la tête?

"La fileuse". Sur l'Ile-aux-Coudres, le rouet n'est pas une curiosité ni un article de décoration d'intérieur. Il sert, dans la morte saison, à la préparation de la laine pour monter la chaîne des métiers où seront tissés les fameux couvre-pieds "boutonnus".

(Photo de l'abbé Albert Tessier)

FALHER

Dames fermières

Les 21, 22, 24 et 25 janvier, les dames fermières eurent leur cours de tissage sous la direction de Mlle Connely, économiste du gouvernement. Les quatre métiers dans la salle étaient bien employés; ils servaient de démonstration aux dames anxieuses d'apprendre à tisser.

Nombreuses furent les dames qui suivirent les cours. Les deux derniers jours particulièrement la salle était remplie. Savoir tisser est un complément de la vie domestique devenu presque nécessaire. Souhaitons que toutes nos dames et demoiselles suivent les leçons de tissage et tiennent nos quatre métiers à marcher. La vie économique du foyer s'en ressentirait sensiblement.

* * *

Le Sport

Notre équipe de gouret a eu la guigne contre lui, à McLennan, où nos joueurs ont perdu par un résultat de 6 à 1. Dimanche la fortune nous favorisait en triomphant contre les collosses de Spirit River: 5 à 3. Les deux équipes nous ont fourni une partie des plus intéressantes, naturellement, la meilleure équipe a eu la victoire.

* * *

Le Curling

Mercredi le 26 à 3 heures, Mgr H. Routhier inaugurait le Curling en bénissant la bâtisse et l'équipement. Une foule extraordinaire de Falher et des environs remplissait la salle d'attente et voulait voir comment on inaugurait un Curling. M. P.-E .Phalempin agissait au micro comme maître de cérémonies. Mgr H. Routhier, invité le premier à parler exprima toute sa satisfaction de pouvoir bénir le Curling qui devra servir d'amusement et lien entre tous les paroissiens; une autre occasion de pouvoir fraterniser et resserrer nos liens de famille.

M. P. Demers, maire de Falher, exprima sa satisfaction comme premier magistrat de Falher dans l'inauguration du Curling. Il remercia les promoteurs et les bâtisseurs, qui parvinrent à un si heureux résultat, au prix de courage et de dévouement.

M. Art. Dentinger, président du club de Curling, par quelques paroles courtes mais expressives, félicita et remercia les bâtisseurs du Curling.

Le R.P. Nadeau, notre curé, termina la liste des orateurs en disant toute sa satisfaction de voir surgir de rien ce magnifique club de Curling.

Une population qui a des amusements est une population facile à conduire.

Depuis mercredi le jeu ne dérougit pas: l'entrain bat son plein.

* * *

Quilles

On aurait cru que le Curling aurait nuit aux quilles; il n'en est rien. Au contraire, il semblerait que le jeu de quilles en a bénéficié d'autant. Nos quatre allées voient se succéder équipe après équipe, qui se partagent la victoire ou la défaite.

* * *

La J.A.C.

Nos jeunes parlent couramment de leur organisation qui servira à réunir les jeunes gens et les jeunes filles de la paroisse. Nous comptons beaucoup sur cette association pour l'avenir catholique de notre paroisse. Tout jeune homme ou toute jeune fille de Falher est invité à participer aux journées les 14, 15, 16, 17 et 18 février alors que les bases de la J.A.C. seront posées.

* * *

Cours

Les intéressés sont priés de ne pas oublier les cours de préparation au mariage qui commenceront à Falher, lundi le 7 février pour les jeunes gens, mardi le 8 février pour les jeunes filles, et mercredi le 9 pour les jeunes mères.

Les cours se donnent à la salle des réunions.

Une belle réalisation de la radio française

Paris. — Un poste récepteur d'une qualité exceptionnelle vient d'être mis au point par un industriel français. Construit en 90 minutes, il économise 9/10 du temps de fabrication nécessaire auparavant, et permet une production en grande série. Son prix de revient est ainsi réduit de plus d'un tiers. Un dispositif nouveau assure sur ses quatre gammes d'ondes l'audition nette et musicale de toutes les émissions.

Un système d'échange standard évite désormais à l'usager de longues et coûteuses réparations. Le châssis d'un poste endommagé peut être remplacé en un instant.

Cet appareil marque un progrès très net sur les modèles existants.

Le rêve de Kamalmouk

Par Marius Barbeau

C'est un roman et plus qu'un roman, c'est une étude documentaire qui demeurera vraie tant que des Blancs voudront imposer aux indigènes une civilisation à laquelle ils ne sont pas préparés.

Le pénible combat livré par les survivants d'une race en voie de s'éteindre, Marius Barbeau l'a bien saisi, et il l'expose avec une fine psychologie et une grande connaissance du tempérament et des moeurs des Indiens.

Il introduit dans le récit des chants rituels remplis de rythme et de poésie. "Le de Kamalmouk", est un ouvrage de 234 pages, dont 16 dessins de Grace Melvin, en vente partout et à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de $1.50 (par la poste $1.65).

Réponse pertinente

Au cours d'un déjeuner, une actrice, connue pour sa langue de vipère, s'écria en regardant avec une insistance pleine de sous-entendus une femme un peu mûr qui se trouvait à côté d'elle:

—Quarante-cinq ans! Quel âge affreux! J'ai la chair de poule rien que d'y penser!

—Vraiment, ma chère, fit la dame un peu mûre. Vous en avez donc conservé un si mauvais souvenir?

Un peu de malice

Les deux voleurs se rencontrent.

—Où t'es-tu sauvé quand la police est arrivée?

—A l'hôtel de ville. Je me suis assis dans un fauteuil, j'ai placé mes pieds sur le bureau et me suis absorbé dans la lecture d'un njournal. On m'a pris pour un fonctionnaire.

FORT KENT

Lundi dernier le 24 avait lieu dans notre église le mariage de Monsieur Marcel Joly, de St-Paul, avec Mlle Brunette Daigle. Messieurs Joly et Daigle accompagnaient leurs enfants à l'autel. Comme Mlle Daigle était enfant de Marie elle eut les honneurs de la congrégation, mesdemoiselles Rhéa Levasseur et Alida Gamache l'accompagnaient à l'autel de Marie où elle déposa sa couronne après avoir lu son acte de Consécration. Mlle Daigle avait pour filles d'honneur ses deux soeurs, Lorette et Thérèse, tandis que M. Joly avait son frère et Marcel Ducharme pour garçon d'honneur. Une grande messe fut chantée pour les nouveaux mariés par notre curé, l'abbé Connoir. Les enfants de Marie étaient au choeur de chant. La mariée était ravissante dans sa jolie toilette blanche avec voile et diadème; elle portait un beau bouquet de roses; ses suivantes portaient des toilettes bleues avec voiles courts de même nuance et bouquets de roses. Après la cérémonie la foule nombreuse de parents et d'amis se rendirent à la salle paroissiale où fut servi le goûter et le vin. L'après-midi se passa gaiement. Vers les quatre heures tous se préparèrent pour descendre à Saint-Paul chez les parents du marié où fut servi un succulent souper. La soirée se passa gaiement à sautiller.

Les mariés reçurent de jolis et utiles cadeaux. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité dans leur vie conjugale.

* * *

Mme Daigle est partie quelques jours après pour aller faire la cuisine avec son mari au camp de M. Martin Boutet.

* * *

Dimanche le 16 eut lieu l'élection d'un marguillier pour remplacer M. Henri Lacombe sortant de charge; le sort favorisa M. Eugène Roux.

* * *

Vendredi dernier ce fut l'assemblée annuelle pour le ditsrict d'école. M. Georges Ducharme fut nommé syndic pour remplacer M. Adrien Rondeau, qui réside maintenant à Bonnyville. Nous les remercions pour le grand dévouement qu'ils ont montré dans leurs fonctions.

* * *

M. Yves Levasseur qui s'est fracturé un pied il y a quelque temps aux chantiers de M. Boutet semble se remettre de son accident, puisqu'il est à suivre, ces jours-ci, un cours d'agriculture à St-Paul ainsi que MM. Maurice Mercier et Georges Beauchemin, d'Holyoke. Pour les cours domestiques, ce sont Mlles Alida Roy et Pauline Camiré.

* * *

Tous nos malades sont revenus de l'hôpital à l'exception du jeune Laurent Ducharme, qui se remet bien lentement de sa grave maladie. La grippe semble disparaître avec les gros froids que nous avons eus ces derniers jours.

* * *

Depuis quelques jours M. Royal Lapierre est devenu propriétaire du garage de M. Henry Levasseur qu'il a acheté ainsi que de l'agence pour la Red Head.

* * *

M. le curé et quelques-uns de ses paroissiens se sont rendus à Bonnyville, dimanche dernier, pour assister à la cérémonie religieuse du frère Georges Durocher, o.m.i. Nous lui souhaitons un fructueux apostolat.

* * *

Nos Religieuses sont toutes heureuses d'avoir avec elles leur bonne Mère provinciale, pour quelques jours.

Nos élèves sont tous aussi heureux de goûter sa visite. Dernièrement c'était celle de M. l'inspecteur Sylvestre.

Ouverture des cours à Falher

L'ouverture des cours de préparation au mariage, qui se donneront à Falher, aura lieu aux dates suivantes:

Jeunes gens: 7 février
Jeunes filles: 8 février
Jeunes mères: 9 février

Les cours se donnent à la salle des réunions.

Tribune-libre

Pèlerinage en Europe

Sillery, le 26 janvier 1949

Cher Monsieur,

Voudriez-vous avoir la bonté d'annoncer aux lecteurs de votre journal notre prochain pèlerinage en Europe, organisé par l'Association de Notre-Dame de Salut, sous la direction des Assomptionistes. C'est un pèlerinage préliminaire à l'Année sainte de 1950. La traversée se fera sur le "Queen Mary". Départ le 20 mai, retour le 28 juin. Nous visiterons la France, l'Italie, et la Suisse.

Le 2 avril prochain, notre Saint Père le pape célébrera ses noces d'or sacerdotales. Ceux qui désirent lui présenter leurs hommages sont invités à se joindre à nous.

En vous remerciant de votre coopération, je demeure votre tout dévoué,

Père Hermès,
Secértariat canadien, 1679
Chemin St-Louis, Québec

Le truc a été découvert

Rome. — Des patrouilles italiennes ont découvert le truc dont faisaient usage une bande de contrebandiers à la frontière italo-suisse.

Des officiers de la douane, du côté italien, éprouvant des doutes sur le nombre d'autos américaines neuves traversant la frontière, en arrêtèrent une pour en faire l'inspection. Ils se sont rendu compte en enlevant la peinture d'un des garde-boue qu'il était fait d'argent. Chaque auto portait environ 150 livres d'argent.

L'esprit chinois

Un architecte américain montre à un architecte chinois une photo de l'Empire State Building, le plus haut gratte-ciel du monde, et, en blaguant, lui demande comment il aimerait décrocher le contrat pour un immeuble pareil.

—Ce serait merveilleux, dit le Chinois. Je pourrais oublier un étage que personne ne s'en rendrait compte.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

Echo de la Colombie

Par Isabelle de la Giroday

L'élite intellectuelle, qui s'intéresse à la culture française en pays étranger, et qui se groupe partout sur notre planète, sous les auspices de l'Alliance Française, fut singulièrement privilégiée, à Vancouver, d'avoir eu l'occasion d'entendre une conférence qui l'a intéressé au plus haut point. Le sujet était: Les origines pittoresques de la Louisiane", conférence donnée par Madame A.-P. Buffet, de Versailles, France, qui voulut bien faire un très bref voyage à Vancouver, grâce à l'active et heureuse initiative du très estimé représentant de France en Colombie Britannique, M. Alexis Anfossy.

Mme Buffet sillonne en ce moment les airs, pour visiter aux antipodes de la terre, ses trois filles mariées. L'une habite Fez et son mari est officier français du Bureau des Affaires Marocaines. La seconde, femme du comte Jean de Lagranville, ministre de France, réside au Siam; et la troisième demeure en Louisiane, ayant épousé un aviateur américain, M. Grimat-Johnson.

L'arrière-grand'père de Mme Buffet, était le marquis de la Combe, compagnon d'armes de Lafayette en Amérique, et fut commandant du Corps de Génie de son armée.

Le grand'père du mari de Madame Buffet, M. Louis Buffet, fut président de l'Assemblée nationale de 1871 et conseiller du maréchal de MacMahon. A une époque pénible, où les excès du matérialisme et de la libre pensée provoquèrent en France un renouveau de foi chrétienne, M. Louis Buffet prit part active aux intérêts et à la défense de l'Eglise catholique en tant que chef de l'Action catholique de France, au cours de cette période si difficile de son histoire.

Le mari de Madame Buffet étant officier d'Etat Major en France, fit la campagne de 1914 et celle encore plus tragique de 1940; commandant d'un bataillon sur la Marne, il tomba au champ d'honneur, à la tête de ses Chasseurs, comme tant d'autres Français qui, au cours des siècles, ont abreuvé de leur sang généreux les sillons des riches plaines Champenoises, pour en défendre l'accès aux mêmes éternels envahisseurs.

Madame Buffet a le douloureux honneur d'être présidente du groupe des "Veuves de Guerre de Versailles".

Cette sympathique et ardente patriote vint resserrer, chez nous, des liens qui ne demandent qu'à être plus étroits, dans une entente et une compréhension toute fraternelle. Nous sommes extrêmement reconnaissants à M. le consul de France, et à Madame Anfossy de nous en avoir donné les moyens, en accueillant, le lundi 24 janvier, dans leur hospitalière demeure, si joliment encadrée d'érables séculaires, non seulement la distinguée visiteuse, mais encore plus d'une centaine de sociétaires de l'Alliance Française de Vancouver, et leurs amis. Etaient aussi présents plusieurs membres du Corps consulaire, et non seulement nos compatriotes, mais des visiteurs distingués parmi lesquels nous avons noté des représentants de l'Egypte, de la Syrie, du Liban, de l'Afrique et nombre d'Européens.

La distinguée conférencière narra brièvement l'émotion très vive qu'elle ressentit en débarquant en terre américaine, il y a deux an. Elle nous dit son émerveillement de trouver une terre d'abondance, alors qu'elle venait de vivre en France le terrible cauchemar de la dernière guerre mondiale. Puis, elle nous fit revivre les principaux épisodes de l'Histoire de la Louisiane française depuis sa découverte par Jolliet, et le célèbre Père Marquette. Evoquant l'odyssée remarquable de ces intrépides découvreurs du grand artère fluvien, qui tranche du Nord au Sud les Etat-Unis, nous suivîmes avec elle les étapes de Cavelier de La Salle qui, retraçant la route de ses prédécesseurs en 1682, fonda la Louisiane, qu'il nomma ainsi en l'honneur de Louis XIV.

Avec une maîtrise impeccable et un talent rare l'aimable conférencière évoqua l'émouvant souvenir du Traité de Paris 1763, qui cédait en même temps les plus beaux joyaux de la Couronne de l'Empire français: le Canada à l'Angleterre et la Louisiane à l'Espagne.

Découvreurs, pionniers, défricheurs, évangélisateurs et bâtisseurs français en Amérique du Nord, après avoir payé, au prix de leurs sueurs et de leur sang, la terre conquise, les voyaient céder à l'étranger. . .

Les premiers chapitres de la tragédie louisianaise prirent fin en 1803 lors de la session par Bonaparte de la Louisiane à la jeune république américaine. En l'espace d'à peine un mois, la Louisiane avait changé trois fois de nationalité

Malgré ce calvaire douloureux, et peut-être à cause de lui, le miracle français s'opère au pays des "bayous", comme au coeur de l'Acadaie, à Québec à travers le Canada 'A mari usque ad mare". La lumineuse pensée française s'irradie au Nouveau-Monde, pour le plus grand bien de l'humanité. Ce verbe de clarté puissante et de foi invincible, ainsi que le soulignait si récemment encore notre Saint Père le pape Pie XII, demeure pour tous la source d'une inspiration immortelle.

Le miracle français en Amérique du Nord, affirme d'abord la foi au Christ. Ce fut le thème final de cette inoubliable soirée, choisi par le R. Père Meunier, o.m.i., qui avait été invité par M. le consul de France à remercier la distinguée conférencière.

Le Père Meunier retraça, avec une éloquence très digne, les pages historiques et les multiples gestes de foi esquissés par les premiers découvreurs de l'Amérique du Nord. Il rappella l'évangélisation des missionnaires français, qui tracèrent à leurs successeurs la voie céleste empreinte du sang de leur martyre. L'assemblée émue entendit évoquer les noms et faits immortels des saints martyrs de Brébeuf, Lallemand, Jogues et leurs saints compagnons.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal vient de présenter les quatre timbres historiques de sa 16ième émission annuelle. Ces timbres représentent quatre pionniers de l'Amérique française. Le premier à gauche, nous montre le **Père Marquette**, jésuite missionnaire, codécouvreur du Missisipi. Sur le deuxième, c'est le compagnon du Père Marquette, l'explorateur **Louis Jolliet**, en train de labourer le sol de l'île d'Anticosti, qu'il reçut en concession pour ses services. Le troisieme représente **Pierre Le Moyne** sieur gouverneur de la Louisiane, à l'avant du navire qui le mène vers les régions lointaines. Enfin, sur le quatrième, c'est **Mgr Louis-François Laflèche**, missionnaire pendant 12 ans dans le diocèse de Saint-Boniface, et plus tard évêque de Trois-Rivières pendant plus d'un quart de siècle. Ces timbres sont l'oeuvre du dessinateur Rodolphe Vincent.

Activités françaises à Vancouver

DE FEVRIER A JUIN 1949

Pour le bénéfice de nos lecteurs de Vancouver, nous publions ici le programme des activités qui auront lieu à la salle du Saint-Sacrement au cours des prochains mois.

Tous les mardis soirs: Cours de français pour adultes.

12 février, 8h.15 p.m.: Partie de cartes.
16 février, 2h.30 à 5h.30 p.m.: Thé, Dames Auxiliaires.
18 février, 8h.15 p.m.: Caisse populaire, assemblée générale.
26 février, 8h.15 p.m.: Partie de cartes, (familles "M-N-O-P")
1er mars, 8h.00 p.m.: Mardi-Gras (Arcadian Hall).
12 mars, 8h.15 p.m.: Partie de cartes.
26 mars, 8h.15 p.m.: Partie de cartes. (Familles "Q" à "Z").
9 avril, 8h.15 p.m.: Cercle can.-français. Partie de cartes.
30 avril, 8h.15 p.m.: Cercle can.-françaıs. Partie de cartes.
9, 10 et 11 mai, de 7h.00 à 11.00 p.m.: Bazar.
21 mai, 8h.15 p.m.: Partie de cartes.
18 juin, 8h.15 p.m.: Distribution des prix aux élèves de la classe de français.
25 juin, 8h.15 p.m.: Soirée dramatique.
26 juin, 10h.30 a.m.: Messe de la Saint-Jean-Baptiste.

SALLE SAINT-SACREMENT
3050 rue Heather —Vancouver, C.C. — FAir. 8045

VANCOUVER

Pour la réalisation de grandes oeuvres, il faut la coopération de toutes les bonnes volontés et des coeurs généreux. Les Canadiens français de la Colombie canadienne se sont groupés dans une puissant Fédération en septembre 1945. Treize cercles locaux ont été constitués. Le cercle de Vancouver s'occupa tout de suite d'obtenir la fondation d'une paroisse. Sur le conseil de Mgr l'archevêque Duke, un comité spécial fut formé et poussa activement les recherches préliminaires à l'achat d'un terrain. Ce comité paroissial a toujours existé depuis et continue d'assister le R.P. curé de ses conseils, de son expérience et de son admirable dévouement. Au soir du 22 janvier, trois nouveaux membres furent élus par la confiance de leurs coparoissiens; ce sont MM. Jean-Laurent Girard, Donat Bougie et Ben. Desrochers. Le comité paroissial est maintenant composé de neuf conseillers: MM. Albert Lefebvre, président, Maurice Ecarnot, Jos. Gagnon, Victor Lévêque, J.-B. Paris et Georges Quenneville.

* * *

Samedi soir le 29 janvier partie de cartes organisée par le Cercle de Vancouver au profit de la Fédération canadienne-française. M. Harry Beauregard dirigea le programme de la soirée. Toute l'assistance chanta avec l'entrain de la jeunesse nos vieux refrains: "Vive la canadienne", "A la claire fontaine", "Un Canadien errant", "Les cloches du hameau" et "Bonsoir mes amis". La présidente du cercle, Mme Paradis-Price, remercia chaleureusement les personnes qui sétaient particulièrement dépouées à la préparation des dernières soirées récréatives: Mmes J.-B. Tisseur, Dan. Baril, Aimé Masson et Mlle Blanche Labossière.

* * *

Nos cours de français pour adultes, le mardi soir, sont accueillis avec une popularité grandissante. Mme Paradis-Price félicite publiquement Mme Burnada qui en a assumé la responsabilité sans accepter de récompense pécuniaire. Elle remercie également M. et Mme Oscar Loiselle ainsi que leur fille Edna pour leur dévouement désintéressé dans l'organisation extérieure et matérielle de ces cours du soir. La présidente offrit une somme d'argent substantielle, provenant des inscriptions scolaires, au R. P. Henri Meek, curé de la paroisse. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui veulent apprendre ou perfectionner leur connaisance de la belle langue française.

* * *

A l'occasion du départ d'un ami pour Montréal, un bon nombre de personnes se sont réunis chez M. et Mme Léonard Girard (977 Homer St.). Mme Girard, aidée de sa fille, Mme L'Heureux, servit un souper à la canadienne, avec comme plat principal un ragoût de pattes de cochon. Les convives n'ont pas caché leur appréciation de l'art culinaire de Mme Girard. Au nombre des visiteurs se trouvaient M. Pierre Bérubé, de Beaumont, Alberta. M. Arthur Lafleur, de Coquitlam, C. C., M. Aldéric Venne, de Tawatinaw, Alberta, M. P. Charron, de Twiggs Island, M. Sirois, chef-cuisinier au service du Canadien National à Edmonton, M. C. Delisle, autrefois de St-Paul, M. Grant Dudley et Mme Dudley, fille de Mme Girard, de Penticton, C. C., et leur petite Dianne, M. et Mme Roméo Goulet, de Vancouver.

Pour être instituteur

—Si tu veux être instituteur, il faudra que tu travailles beaucoup.

—Pensez-vous? c'est pas malin. On n'a qu'à poser des questions!

Le cardinal B. Griffin au repos

Londres. — Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, a été admis à l'hôpital pour se reposer et subir un examen. Il serait épuisé par un surcroit de travail. Le cardinal n'est âgé que de 49 ans.

Augmentations de salaires

Ottawa. — Des augmentations de salaires variant de $10 à $20, ont été accordées à quelque 4,300 fonctionnaires. Les augmentations sont rétroactives au 1er octobre C'est la quatrième fois que des augmentations de salaires sont accordées à des groupes de fonctionnaires civils, depuis décembre dernier.

Quelque 34,000 autres fonctionnaires attendent toujours la bonne nouvelle. Les dernières augmentations portent à 73,000 le nombre de ceux qui ont reçu des augmentations.

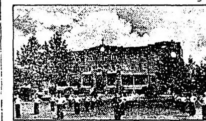
Vie commerciale en Alberta

Le commerce de gros et de détail en général est actif et il accuse un chiffre et un volume quelque peu au-dessus d'il y a un an. Le commerce de la Noël, après une certaine lenteur, se compare bien avec l'an dernier. Les rentrées sont satisfaisantes. Beaucoup de détaillants annoncent des ventes spéciales dans plusiers branches. Dans la bijouterie, les affaires sont stables. Les meubles et les articles de ménage se vendent bien. Les livraisons de machines agricoles, de camions et d'automobiles sont encore insuffisantes. Les fabricants de vêtements sont pleinement occupés. Les salaisons produisent à moins que leur capacité, et certains employés ont été renvoyés temporairement. Dans plusieurs grandes minoteries, la production a ralenti et plusieurs petites meuneries sont virtuellement fermées. Les entrepreneurs en construction sont actifs. Le tonnage des mines s'accroît. La grève des charbonnages de Saskatchewan est maintenant réglée. La production quotidienne de pétrole brut en décembre en Alberta a atteint une moyenne de 40,000 barils provenant de 639 puits: c'est le double de la production des 497 puits de l'an dernier.

Les facilités sont plus grandes

Washington. — Dans les cercles diplomatiques, on dit que la porte est encore ouverte à l'Italie, à l'Irlande, au Danemark et autres pays, pour se joindre aux signataires du pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord.

Collège Saint-Jean



Cadeau

Si les Pères avaient été laissés à leurs seuls moyens financiers, peu d'entre eux auraient pu voir la pièce de Hamlet. Mais grâce à la générosité d'un ancien, M. G. Blasetti, tous les Pères ont pu bénéficier de cette oeuvre classique. Toute notre reconnaissance à qui de droit.

* * *

Ordination

Le Père supérieur, le Frère Duchesneau et M. Laurent Despins se sont rendus à Bonnyville dimanche dernier pour prendre part aux fêtes grandioses de l'ordination d'un de nos anciens, aujourd'hui le Père Georges Durocher, o. m.i. Nos félicitations et nos souhaits de fructueux apostolat au nouvel élu.

* * *

Fréquentations

Dimanche soir, c'était le tour des parents de s'assembler au collège pour discuter de la préparation immédiate au mariage de leurs grands enfants, c'est-à-dire des fréquentations. Ils n'étaient pas nombreux, au plus dix-sept personnes. Pourquoi? Incertitude de la réunion? Température douteuse? Manque d'utilité ou d'attrait de ces assemblées?

Cependant, nous y avons traité de la manière chrétienne, fructueuse et ennoblissante de faire des fréquentations; de la surveillance nécessaire et discrète; de la connaissance à obtenir de chacun des conjoints, etc., etc. Nous invitons tous les parents à la prochaine réunion qui aura lieu le prochain dimanche de sortie des élèves.

* * *

F. B. I.

Au cours de l'après-midi de dimanche, les élèves ne pouvant sortir faute de parenté en ville, ont pu jouir du film intitule: "House on 92nd Street". Nous devons ces divertissements à la générosité de M. Prince, père de notre Gérald.

Cette vue est des plus instructives, exposant avec détails, le travail du F. B. I. Sans doute certains élèves ont trouvé la séance un peu sèche. Pourquoi? Il n'y avait pas une histoire intrigante d'amour niais.

* * *

Maladie

Nous recevions, ces jours derniers, une lettre du P. Amédée Nadeau, o.m.i., rendu dans l'est au chevet de son père mourant. Le pauvre malade est paralysé et ne peut plus vivre bien longtemps. Le Rév. Père recommande son vieux père à toutes les bonnes prières de ses amis et connaissances.

* * *

2 minutes!

Cette semaine, trois parties de gouret contre l'extérieur, deux contre la division A des grands et une contre la division B.

Avis aux créanciers

Succession de feu Joseph Ouellet, cultivateur de Legal, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Joseph Ouellet, décédé le 20 novembre 1948, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur Georges Montpetit, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 20 mars 1949 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date, l'exécuteur distribuera les biens du défunt, entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 29 janvier 1949.
Paul-E. Poirier,
Avocat de l'exécuteur,

Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland et Layton
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Qualité et abondance des récoltes par les semences enregistrées

Tout fermier sait que, s'il veut améliorer la qualité de ses bestiaux, de ses chevaux, de ses moutons ou de ses porcs, de ses volailles ou de ses oeufs, il doit employer des reproducteurs de race pure, ayant un pédigree. La même règle s'applique aux semences.

Les semences enregistrées ou ayant un pedigree jouent un rôle tout aussi important, à l'égard des récoltes, que les reproducteurs de qualité, en ce qui concerne le bétail. Les cultivateurs ne reconnaissent point cependant cette vérité comme ils le devraient; mais, il n'en reste pas moins que pour produire une récolte de la plus haute qualité, il faut employer des semences enregistrés ou ayant un pédigree, doivent être utilisés si l'on veut obtenir un bon troupeau de bestiaux ou une bonne troupe de volailles.

Reproducteurs d'élite Semences d'élite

Aucun cutivateur ne pourrait espérer que ses animaux profitent au plus haut point de leur nourriture ou produisent des bestiaux de première qualité s'il ne recourait pas à des reproducteurs d'élite. Et il est également vrai qu'aucun cultivateur ne peut s'attendre à produire la première qualité et la plus abondante récolte s'il n'enmploie des semences enregistrés ou d'élite.

L'on ne peut produire des récoltes de première qualité avec des semences mal venues ou mélangées; car, ce genre de semences ne produisent que des plantes faibles sans qualité et qui ne peuvent fournir une récolte abondante.

Les semences et la maladie

Il y a aussi la question des maladies. Comme tout le monde le sait, tous les animaux qui sont destinés à servir à la reproduction sont maintenant soigneusement examinés pour s'assurer qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie. Il en est de même en ce qui concerne les semences enregistrées, qui sont examinées aussi bien sur pied qu'en sacs.

On les examine soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont porteuses d'aucune maladie. Si l'on découvre quelque maladie dans ces semences, elles sont refusées, qu'elles soient sur pied ou en sac et sont rejetées de la catégorie des semences enregistrées.

Les cultivatuers qui achètent des semences enregistrés ont donc une garantie que les semences sont de variété pure, qu'elles ont un coefficient élevé de germination, qu'elles sont saines, exemptes de graines de mauvaises herbes et de graines étrangères, qu'elles produiront des plantes fortes et saines et qu'elles donneront une récolte, aussi abondante que les conditions climatiques le premettront.

Semences enregistrées abondantes

Par suite de l'interruption soudaine et inattendue des commandes de semences enregistrées par l'Europe, interruption provenant de la difficulté que rencontrent les pays de ce continent à se procurer des devises étrangères, il se trouve au Canada un excédent considérable de graines enregistrées de tout sortes de variétés.

Les producteurs de semence ont, en conséquence, réduit les prix de celles-ci dans des proportions telles qu'ils ne recouvrent qu'a peine leurs frais de production. Cette année et donc une véritable année d'aubaines pour les cultivatuers canadiens qui peuvent ainsi acheter des graines enregistrés en plus grande quantité que d'habitude et, pour ceux qui jusqu'ici n'ont pas fait usage de ces semences enregistrées, c'est l'occasion de la faire cette année.

Quelques boisseaux chaque année

Le cultivateur n'a nul besoin d'acheter de grandes quantités de semences enregistrées. Il suffit de semer quelques boisseaux dans une jachère d'été bien nette ou quelque lopin de terre propre, et cela chaque année. Ces quelques acres consacrés aux semences enregistrées doivent être ensemencés et récoltés avec soin, les graines en provenant doivent être mises en réserve de façon à être libres de toutes impuretés et de graines étrangères. Alors, on les sèmera à nouveau avec soin sur des superficies plus considérable. En procédant ainsi un cultivateur obtiendrait en deux ou trois ans des semences d'une variété bien pure et de haute qualité, avec lesquellese il pourrait ensemencer toutes les terres de sa ferme et cela à un prix minime.

Les variétés améliorées

Comme on produit des variétés nouvelles presque chaque année, il est préférable pour tout cultivateur de poursuivre cette pratique en achetant tous les ans quelques boisseaux de variétés améliorées. En agissant ainsi chaque récolte sera toujours de qualité supérieure et, en réalité, avec les années, cette haute qualité ne fera que s'accroitre considérablement.

Le marché étranger

Les produits agricoles canadiens se vendent à raison de leur qualité. Cette qualité de la plupart de nos produits agricoles non seulement leur donne un avantage sur les produits de nos compétiteurs sur les marchés mondiaux, mais elle assure à nos produits la préférence des acheteurs étrangers. Ainsi, non seulement l'utilisation de quelque boisseaux de semences enregistrées par chaque cultivateur, chaque année, apporte à celui-ci un plus grand profit, mais comme on vendrait davantage de ces produits commerciaux et à un prix élevé, il s'ensuivrait que l'on ferait entrer au Canada une plus grande quantité de devises étrangères, ce qui, en retour, profiterait grandement à toute l'économie nationale. Ainsi, tous ceux qui s'intéressent aux progrés de l'agriculture et aux progrès du Canada devraient, dans la mesure où ils le peuvent, encourager l'emploi par les cultivateurs des semences enregistrées.

Patient labeur

Les semences enregistrées sont des semences qui ont un pédigree qui remonte en une ligne initerrompue jusqu'à leur origine, la souche originaire de nouvelles races et de nouvelles variété obtenues après des années de patient labeur par les producteurs spécialisés.

Ces petites poignées de semence de la souche originaire sont multipliées par quelques membres soigneusement choisis et très expérimentés de l'Association des producteurs de semences canadiens qui se sont spécialisés dans ce genre de travail. Les graines issues de ces semences originaires sont désignées sous le nom de semences "d'élite". Chaque opération des producteurs de ces semences "d'élite" est surveillée avec beaucoup d'attention par les officiers de l'association et de la division des produits végétaux du Dominion. La production de ces dites semences est réalisés conformément aux règles strictes fixés par l'Association des producteurs de semences canadiens.

Multiplication des variétés

Cette quantité relativement peu considérable de semences "d'élite" des variétés dispònnibles chaque année est attribuée aux membres expérimentés de l'Association des producteurs de semences canadiens qui ont pour mission de faire multiplier ces petites quantités de semences "d'élite" pour constituer des quantités beaucoup plus grandes de semences enregistrés qui sont d'usage pratique pour les cultivateurs. Elles conservent, en effet, la pureté de variété et les hautes qualités qui se rencontrant dans les semences "d'élite" et dans la souche originaire.

Contrôle rigoureux

Les récoltes des semences enregistrées sont également pratiquées en conformité des règlements rigoureux de l'Association des producteurs de semences canadiens. Les récoltes sont inspectées par des officiers compétents de la division des produits végétaux et leurs rapports sont vérigiés et re-vérifiés par l'Association des producteurs de semences canadiens, à Ottawa. Une récolte de semences enregistrées est semée avec grande soin débarrassée des impuretés sur le champ même et récoltée averc soin extrême. Lorsque le grain a été nettoyé par une machine spéciale, chaque sac est inspecté individuellement par des officiers de la division des produits végétaux pour s'assurer qu'il est bien débarrassé de toute autre graine, de graines de mauvaises herbes et autres impureté. Pendant ce temps, on a éprouvé la semence au point de vue de sa germination, de sa qualité et de l'absence de toute maladie. Si la récolte sur pied et la semence répondent à toutes les exigences, alors la semence est scellée dans le sac et une étiquette portant un certificat de garantie est attachée en arrière du sceau par un inspecteur de la division des produits végétaux.

Pour produire des semences enregistrées, le producteur doit exécuter un travail considérable, méticuleux et coûteux. Il est donc naturel que le grain de semence mérite un prix plus élevé que le grain commercial. La différence n'est cependant pas trop élevée; elles paie bien juste le producteur du travail supplémentaire qu'il a exécuté et des dépenses qu'il a faites.

Une réputation méritée

L'usage des semence enregistrées constitue la seule méthode connue pour améliorer la qualité d'une récolte. Son emploi assure une qualité supérieure et une plus abondante récolte qui rapporteront plus de dollars au cultivatur. En outre, à cause de leur qualité supérieure, de telles récoltes sont plus facile à vendre non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger. Les semences canadiennes enregistrées ont une grande réputation dans le monde entier. Cette réputation n'a été atteinte que parce que les conditions imposées aux semences canadiennes enregistrées sont les plus rigoureuses du monde entier.

Tant que cette réputation se maintiendra, c'est-à-dire tant que l'on maintiendra la qualité élevé de nos récoltes, les produits canadiens continueront à primer les produits de la ferme de toutes les autres nations et, en plus, l'on pourra vendre davantage de nos produits agricole canadiens, car des gens recherchent la qualité, dans le monde entier. Ainsi, chaque cultivateur devrait employer chaque année une certaine quantité de semences enregistrées.

Congrès annuel de la famille rurale

Paris. — La Confédération nationale de la famillle rurale, en France, est une des plus importantes organisations qui se soient tracé comme objectif de former des milieux paysans et de transformer leurs conditions de vie. Cette Confédération qui groupe plus de 5,000 associations familiales de villages et de bourgs, tient actuellement son congrès annuel à Paris.

Ce mouvement est constitué en 60 fédérations départementales qui diffusent les consignes du bureau confédéral. La caractéristique essentielle de la Confédération de la famille rurale est le réalisme, toute son activité s'axant autour de la création de services concrets: auxiliaires familiales, enseignement ménager rural, cinéma, sports, coopératives, diffusion de l'oeuvre, services judidiques, établissements des jeunes ruraux, service de stages et de voyages à l'étranger.

Délégués de Québec au congrès laitier

Nous avons été heureux de saluer plusieurs compatriotes du Québec qui étaient venus prendre part au congrès laitier tenu récemment à Edmonton. Nommons M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., M. Roméo Martin, secrétaire de la coopérative féderée, M. J.-B. Lemoine, M. J.-P. Beauchemin, M. J-B. Rousseau, et M. C.-E Bois.

Au cours du congrès les Producteurs de lait du Canada ont abordé plusieurs questions d'un intérêt tout particulier pour les cultivateurs. Le congrès a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'en appeler au Conseil privé sur la question de la margarine. On a aussi demandé au gouvernement de prendre les mesures pour que la coloration de la margarine soit différente de celle du beurre. Les producteurs de lait ont aussi réclamé une législation fédérale dans le commerce des produits agricoles, législation destinée à compléter les législations provinciales existantes.

Les membres du comité exécutif élus ou réélus lors de la dernière séance sont les personnes suivantes: MM. Gilbert McMillan, de Huntingdon, P.Q.; J.-I. Ballantyne, de Atwood, Ont.; F.J. Goodman, de Winnipeg; Alex. Mercer, de Vancouver, C.C.; Roy Lick, d'Oshawa, Ont.; J.-F. Way, d'Ingersoll, Ont.; H.-C. Bois, de Montréal, P.Q.

Les légumineuses donnent une plus grande fertilité au sol

Elles l'alimentent en azote et donnent des rendements d'une valeur alimentaire plus élevée pour les animaux

Les trois éléments principaux, qui généralement font défaut dans le sol, sont l'azote, **l'acide phosphorique et la** potasse. L'azote cependant est le plus dispendieux des trois et aussi celui qui le premier disparaît du sol et même du marché lorsque rareté il y a, c'est pourquoi le cultivateur doit y apporter une attention spéciale et s'efforcer de le garder au sol par tous les moyens mis à sa disposition.

Les légumineuses, trèfles, luzerne, à cause de l'avantage qu'elles ont de maintenir la fertilité du sol en azote, devraient donc occuper une large place dans les mélanges à foin sur nos fermes, quel que soit le genre de culture pratiqué.

En plus d'enrichir le sol en azote, les légumineuses donnent des rendements plus élevés que les autres espèces de foin, elles sont plus riches en protéine et fournisent une plus grande valeur alimentaire pour le bétail. De plus, à cause de leurs longuess racines, elles améliorent les conditions physiques du sol et lorsqu'on enfouit la récolte l'abondance de leurs tiges fournit une matière organique de haute qualité, et assure ainsi de meilleurs rendements pour les récoltes subséquentes.

Légumineuses et sol

Comment les légumineuses peuvent-elles enrichir le sols en azote?

On sait que ces plantes se nourissent de l'azote de l'air et non de l'azote du sol. Ce travail s'acomplit grâce aux microbes qui, vivant en colonies sur les racines, se nourrissent aux dépens des plantes et leur transfusent l'azote qu'elles ont absorbé de l'air.

Chaque année, par les récoltes ainsi que par les eaux de drainage, le sol s'appauvrit de quelque 70 livres d'azote par acre, d'autre part les pluies, les fumiers et les microbes libres qui en apportent environ 50 livres, laissant donc une perte de quelque 20 livres d'azote par acre. Cette perte peut être facilement comblée par la culture de légumineuses, qui au lieu d'enlever de l'azote au sol lui en retourne.

L'azote contenu dans une récolte de trèfle, de luzerne correspond à la quantité absorbée et transformée par les microbes, comme une tonne de trèfle en contient 40 livres, une récolte moyenne de 2 tonnes et demi à l'acre contient donc **100 livres.**

Le cultivateur qui, par une rotation raisonnée, fait produire à chacun de ses champs une abondante récolte de légumineuses et la fait consommer sur ferme, pourrá ainsi réduire dans une très large mesure l'apport d'engrais chimiques azotés, pourvu toutefois qu'il ne fasse pas de culture sarclée sur une tron grand échelle.

Culture

Pour obtenir de bons résultats dans la culture des légumineuses il faut:

1.—Sol: Un sol bien préparé, bien égoutté et bien fertilisé. Il est aussi très important que le sol ne soutire pas d'acidité, car très souvent c'est l'acidité qui est la cause d'insuccès dans cette culture. En effet la luzerne et le trèfle rouge demandent un sol neutre, tandis que le trèfle d'alsike et le trèfle blanc sauvage pourront croître assez bien sur un terrain légèrement acide. L'emploi de chaux est tout désigné pour corriger ce défaut.

2.—Une bonne semence: On ne devra employer qu'une semence de toute première qualité, bien nettoyée, ayant un haut pourcentage de germination, une semence acclimatée à la région. Dans ce dernier cas il y aura toujours avantage à se procurer de la graine produite dans la région même ou tout au moins produite au pays.

3.—Inoculation: Pour assurer la formation des nodules, habitats des bactéries sur les racines de luzerne, l'on devrait toujours avoir recours à l'inoculation. Le procédé le plus pratique et le plus économique d'inoculer une semence est celui dit "de culture pure". Il consiste à appliquer des bactéries à la semence juste avant de la mettre en terre. Ces cultures de bactéries sont vendues par les marchands grainetiers ou autres maisons commerciales et sont accompagnées d'instructions pour leur emploi.

Comme l'azote récupéré par les récoltes doit retourner au sol sous forme de fumier, il serait bon d'ajouter que pour réduire au minimum les pertes de cet élément il faut:

a) Employer une litière abondante telle que la paille hachée, la tourbe, etc., afin de recueillir le liquide qui contient plus de la moitié de l'azote total du fumier.

b) Bien conserver le fumier qu'on ne peut épandre immédiatement, le garder dans une fosse à planchers et murs étanches, le bien tasser pour en chasser l'air qu'il contient.

c) Eviter les pertes d'azote sous forme de gaz par l'emploi de superphostate ou encore phosphate étable épandu dans les goutières à raison d'une ou deux livres par jour par tête de bétail.

E.-A. Ouellette

Situation agricole dans le Québec

Les statistiques agricoles de 1948, pour la province, montrent que l'agriculture est prépondérante dans les comtés de Beauce, Nicolet, Rimouski, Shefford, Joliette, Iberville, Mégantis, Gatineau-Hull, Arthabaska, Dorchester, et que chacun de ces comtés, quoique de superficie variable et inégalement mécanisé, occupe une place spéciale dans une production ou nue autre.

En 1948, la province comptait 6,377,000 acres en grandes cultures, 2,015,900 bovins, 571,720 moutons, 975,400 porc, 10,605,000 volailles 319,620 chevaux. Pour les grandes cultures comme on le sait, la province de Québec s'est classée troisième dans l'augmentation totale de 11% en 1948. Et c'est le comté de Beauce qui tient la tête avec 209,730 acres. Il compte aussi plus de moutons, soit 48,039, plus de chevaux, 9,210, que tout autre comté de la province. En aviculture, c'est le comté de Joliette qui vient en tête avec 391,700 sujets.

La province compt 71 comtés ruraux, où cmome on le voit, la culture est diversifiée. Et si l'on se rapproche du centre métropolitain, c'est l'horticulture qui occupe la première place.

"Parmi les entreprises privées, aucune n'est plus importante que l'agriculture à laquelle revient une place prépondérante dans notre économie", disait le dernier discours du trône, lu par sir Eugène Fiset, à l'ouverture de la 23e législature de la province.

Les cartes du Canada données sur demande

Ottawa. — Bien qu'il hésite à adresser des cartes gégoraphiques canadiennens aux organisations étrangères le Canada en fournit de toutes dimensions à presque tous ceux qui lui en font la demande.

La plupart des cartes du Canada peuvent être obtenues par n'importe quelle personne pour une somme aussi modique que 25 cents l'exemplaire. Toutefois, le ministère du Revenu national, à qui sont renvoyées les demandes, a laissé sans réponse une demande de cartes de la "Four Continent Book Corporation", que le secrétariat de la Justice des Etats-Unis considère comme une officine de propagande soviétique.

Quelques cartes sont frappées d'interdiction, comme celles qui indiquent d'importantes installations de la défense ou décrivent certaines régions stratégiques comme par exemple celle de Chalk River, où est située l'usine de recherches atomiques du Canada.

L'an dernier, le ministère a distribué plus de 625,000 cartes, surtout dans les écoles et institutions de tous genres.

LOS ANGELES

Je constate que l'année 1948 a été bonne pour les Canadiens français. Un des leurs est devenue premier ministre du Canada; les Franco-Albertains ont remporté une grande victoire dans le champ de la radio. J'imagine qu'ils ont dû se battre terriblement dur pour vaincre le gouvernement provincial qui avait sorti ses gros canons. Et puis, la nomination de Son Exc. Mgr Baudoux au nouveau diocèse de Saint-Paul signifie certainement quelque chose.

* * *

Je remercie en mon nom et au nom des miens M. Achillée Baribault, de Kelowna, Colombie canadienne, pour les renseignements qu'il m'a fournis sur la famille Chevigny de la Chevrotière. Je conserve sa lettre. Maintenant, cher M. Baribault, sans écrire à Québec qui nous enverrait probablement le livre que nous avons déjà, pourrions-nous savoir quels liens de parenté existait entre Caleb et les deux frères David et Louis? David était mon grand-père. Un gros merci à l'avance pour les renseignements que vous pourriez me donner à ce sujet.

* * *

Depuis longtemps, certains voudraient que notre cercle canadien-français demande une chartre. On tiendra bientôt une réunion pour décider de la chose. Nos principaux notables y prendront part. On a voulu m'associer à eux, ce qui me surprend un peu. C'est bien flatteur pour un cercle de devenir une société à chartre, mais il y a des inconvénients. Je crains que nous devenions sujets à trop d'impôts volontaires et de quêtes de charité de l'Etat. Déjà nous fournissons notre part sans y être obligé d'une façon légalement honoraire. Il n'y a actuellement aucune nécessité de demander une chartre; j'y vois, par contre, pas mal de désavantage. Tel sera l'objet de mon petit discours à la réunion, si on me demande d'en faire un. Pourtant, devenir société à chartre, ce serait si charmant!

* * *

J'étais épuisé; j'ai dû me reposer. Je me réveille de 15 heures de sommeil d'affilée. Ne craignez rien: je n'en barbouillerai pas plus long que d'habitude.

Après deux semaines de froid, il nous vint un grand vent. Nos arbres, pas plus solides que des dents de lait, je veux dire pas habitués aux épreuves, s'aplatirent partout dans nos rues. On craignait une troisième gelée, mais la pluie est venue heureusement nous en délivrer.

* * *

Une nouvelle surprise: notre cimetière, le "Calvaire", reçoit une statue adressée à M. Gaston Garneau et destinée à la tombe de sa mère. On demanda à l'évêque la permission de la placer dans le cimetière. C'est une belle Vierge, en beau et pur marbre blanc, de six pieds de haut, importée d'Italie. Personne ne savait que cette statue arrivait, pas même la soeur et le frère de Gaston. Une vraie surprise, comme vous pensez. L'évêque trouva la statue si belle qu'il décida de lui donner une place d'honneur dans le cimetière. Il la fit placer sur un piédestal, à la croisée de deux chemins. Le lendemain de Noël, grandes cérémonies canadiennes-françaises: bénédiction de la statue par le R.P. Morin, chants en français par un choeur avec comme soliste M. A. Cherrier, procession au mausolée dans la chapelle duquel il y eut Salut du Saint-Sacrement. Malgré le froid et un petit vent désagréable, 200 personnes étaient présentes. Plusieurs associations françaises s'étaient fait représenter. La nôtre y était, évidemment.

La statue, avec inscription française, est le Monument des Mères. C'est un grand honneur pour nous. Merci à M. Gaston Garneau.

* * *

Une invitation a été envoyée à 2,000 éleveurs de chinchillas des Etats-Unis et du Canada. On sait que la fourrure de ce rongeur est très recherchée. La sixième exposition de chinchilla aura lieu à Hollywood les 11, 12 et 13 février. Toutes les petites bêtes précieuses qu'on élève soigneusement dans les fermes canadiennes et américaines, sont les descendants des 11 chinchillas que M. E. Chapman importa des Andes à Los Angeles, il y a environ 26 ans.

* * *

David O. Zelzvick veut vendre ses studios de cinéma aux Warner Brothers. Ce serait une affaire de plusieurs millions de dollars; un gros paquet, comme on dit ici. Avec les studios, il vendra aussi les "étoiles", pas celles du firmament, mais celles de la terre. Il ne faut pas confondre. Celles du ciel ne sont pas une marchandise à vendre. Il n'en est pas ainsi, malheureusement, pour les autres.

R. Thibaudeau

ENIGME

Si dans les tartes au délicieux fumet
On me choisit pour les plus fins
(gourmets
Si je devins le fragile instrument
Qui fit tomber notre grand-père
(Adam
Et si je puis, une fois bienfaisante
Pour les infirmes, devenir apaisante
Qui suis-je?

Réponse: **La pomme.**

La Survivance des Jeunes

Nos chansons et danses canadiennes

Dans une causerie à la Société du Bon Parler Français, le 16 janvier, M. l'abbé G. Levasseur a exposé brièvement la place que devrait occuper notre folklore dans l'organisation de nos loisirs.

Il a rappelé d'abord que l'âme d'un peuple ne s'est pas créé du jour au lendemain. Elle est faite de traditions à la formation desquelles plusieurs générations ont travaillé chacune recevant et donnant tour à tour.

"C'est donc la fidélité aux traditions qui relie le présent au passé prolonge dans les siècles la forme d'âme des ancêtres et assure le plein épanouissement de la personnalité d'un peuple.

Chansons, légendes et danses canadiennes-françaises

Aussi je suis heureux de glisser quelques idées sur le rôle bienfaisant, même patriotique, que peut exercer dans nos loisirs tant familiaux que paroissiaux le folklore canadien-français avec ses chansons, ses légendes et ses danses populaires propagées au cours de notre histoire. Depuis quelques années des spécialistes ont recueilli de ces chants, récits et danses et les ont livrés au public.

Ce travail a provoqué d'heureuses réactions contre les chansons et les danses modernes étrangères. Nous avons pu constater plusieurs essais sérieux, tant dans les maisons d'éducation que dans les cercles de l'ordre du bon temps et autres similaires, en vue de répandre notre folklore dans notre milieu citadin et rural. Si à côté de résultats consolants on a enregistré des échecs c'est que des propagandistes plus généreux que réfléchis ont cru pouvoir édifier cette oeuvre uniquement sur de l'enthousiasme. Dans ce domaine comme en tout autre il faut du travail, de la réflexion, de la méthode et du goût.

L'expérience enseigne que tout notre folklore n'est pas viable: il faut se résigner à faire un choix de chansons et de danses génératrices d'émotions artistiques et morales même dans l'ordre humoristique. Disons en passant que ce choix nous laissera un répertoire très considérable parce que notre folklore est des plus riches.

L'improvisation est dangereuse

Par ailleurs mener une danse, montrer un chant mimé ou une saynète, organiser une veillée ne s'improvise pas. C'est un métier qu'il faut apprendre auprès de techniciens de valeur. Les jeunes qui se sentent inspirés à donner à leurs veillées une tournure "folklore" devraient au préalable former un cercle d'études où ils apprendraient avec méthode et patience la technique d'un assez grand nombre de chants mimés et autres, saynètes et danses pour pouvoir organiser des réunions à la fois variées et balancées.

Un bon programme de réunion tout en respectant la variété doit faire alterner les genres remuants puis calmes, légers puis sérieux. De plus l'ensemble suivra une marche progressive pour se terminer sur un ton reposant et calme puis finalement spécifiquement chrétien.

Sens chrétien

Qu'il me soit permis d'ajouter une remarque amicale. Comme toute action humaine les loisirs doivent être imprégnés de sens chrétien et de sens patriotique.

Des catholiques qui se récréent ne se contentent pas d'éviter tout ce qui blesse la morale et la modestie mais trouvent naturel de terminer leurs réunions par un geste religieux: cantique ou prière improvisés le tout terminé par la bénédiction du prêtre s'il s'en trouve dans l'assistance.

Sens patriotique

D'autre part, nous ne croirons pas satisfaire au sens patriotique en se contentant de bannir les chansons et récits où le français est maltraité ou dénaturé. Nous voudrons apporter dans l'exécution de nos programmes de folklore le même souci de bon parler français que nous manifestons dans nos conférences et conversations.

N'oublions pas que le divertissement communautaire est celui qui a le plus d'emprise sur l'homme, car, en plus de divertir, il refait une cohésion sociale. L'expérience a prouvé que se divertir en commun c'est refaire la vie sociale d'un groupe.

Je souhaite que tous ceux qui ont le culte du folklore aient la volonté de profiter de cet excellent complément de formation pour améliorer dans une bonne mesure notre langue française parlée, qui, après notre foi constitue le fonds le plus appréciable de nos traditions.

A UN ENFANT

Lorsque vers moi ton oeil tout doucement se lève,
Enfant si beau!
Ce regard innocent me glisse un charmant rêve
Dans le cerveau.

Rêve qui m'éblouit, me charme et me fascine
De ta candeur,
Comme une voix d'argent la note divine
Qui parle au coeur.

Mon âme de vingt ans se ressouvient encore
Des jours heureux.
Mais ce temps si jaloux, hélas! n'est qu'une aurore.
Pleurons sur eux.

Plaisir! Tendres sourires! Baisers! Bouche sereine
Des premiers ans!
Revenez consoler le coeur hanté de peine
Des grands enfants.

ELIE BOURGAULT.

Le chat, l'alouette et l'oiseau couronné

Un jeune souverain, qui venait de monter tout récemment sur le trône où la mort prématurée de son père l'avait appelé, visitait un jour une des provinces de son royaume.

Comme il arrivait sur une place au milieu de laquelle se dressait une très belle statue équestre d'un de ses ancêtres, il vit sur le piédestal des figurines en bronze qui représentaient, l'une un chat, l'autre une alouette, et la troisième une petite cage dans laquelle était enfermé un oiseau couronné.

Intrigué par ces emblèmes dont il ne comprenait pas la signification, il en demanda l'explication aux seigneurs qui l'entouraient.

Ceux-ci, désireux avant tout de s'assurer les bonnes grâces du jeune monarque, lui donnèrent les explications les plus fantaisistes. Mais le roi, s'apercevant qu'on le trompait par diplomatie et surtout par intérêt, imposa silence à ces courtisans et dit qu'il savait à qui s'adresser pour avoir la véritable explication de ces attributs.

Le savant à qui il songeait était un vieil ermite qui s'était retiré dans une solitude perdue au milieu des montagnes. Vivant loin du tumulte de la cour, il ignorait ce qui s'y passait et n'avait même pas appris l'avènement au trône du jeune monarque. Du matin au soir, il s'occupait de l'étude des astres et des plantes et s'était surtout consacré au déchiffrage des inscriptions placées sur les monuments de l'antiquité: le roi pouvait donc avoir toute confiance dans son érudition.

En voyant les emblèmes que lui présentait le jeune prince, l'ermite alla chercher dans sa bibliothèque un antique manuscrit et, montrant à son visiteur la reproduction exacte des figurines de bronze appliquées sur le piédestal de la statue, lui dit:

—Ces trois emblèmes faisaient partie des armes d'un de nos anciens rois. Le chat est l'emblème des courtisans souples et dangereux qui entourent les souverains et dont il faut se défier comme on se défend des griffes d'un chat; l'alouette est l'emblème de la fidélité du peuple pour son souverain; l'oiseau couronné dans la cage d'or signifie la captivité des princes au milieu des richesses de la royauté. N'enviez pas le sort des souverains, jeune homme; souvent la façon dont ils gouvernent leur suscite plus d'ennemis que d'amis, même quand ils dirigent l'Etat avec la plus grande sagesse.

En entendant les paroles de l'ermite, les quelques seigneurs qui avaient accompagné le roi s'attendaient à ce qu'un châtiment soit infligé à l'imprudent qui osait parler avec cette franchise; mais le jeune prince, tout au contraire, se montra plein de reconnaissance pour ce qu'il venait d'entendre et dit au solitaire:

—Je suis votre roi, vieillard, et comme j'aime par-dessus tout la vérité, la grande leçon que vous venez de me donner me guidera désormais dans l'exécution de mes devoirs de souverain. Ce sera la lumière qui rayonnera sur ma vie et sur celle de mon peuple.

Deux cadeaux et une leçon à de jeunes mariés

Deux jeunes mariés étaient en train de déballer leurs cadeaux de mariage. Dans un des cartons ils trouvèrent une belle paire de chaussures d'homme, ainsi que de fort jolis souliers de satin. A leur stupéfaction la boîte contenait aussi, mystérieusement, deux paires de vieilles chaussures.

—Mais, s'exclama la jeune mariée, ce sont les miennes!

—Les miennes aussi! renchérit son époux, qui, ouvrant une enveloppe jointe à l'envoi, en sortit un gros billet de banque et une lettre ainsi conçue:

"Mon cher fils, voici mon cadeau de noces. Tu verras, avec ta jeune femme, qu'au début les liens du mariage peuvent sembler parfois aussi gênants que des souliers neufs. Mais, les semaines succèdant aux semaines et les années aux années, vous vous apercevrez que votre union sera plus douce, plus parfaite—et aussi confortable que ces vieilles chaussures. Je vous souhaite à tous 2 bon voyage et vous embrasse tendrement. Papa."

Parlons bon français

Catchup, Catsup, Ketchup

Ces trois mots sont anglais et ne peuvent être admis dans le vocabulaire français. Disons "sauce-tomate", qui désigne, en France, l'assaisonnement correspondant à celui que les Anglais appellent "catchup, catsup ou ketchup".

Barley

"Barley" a appartenu autrefois au vocabulaire français. Aujourd'hui, il n'a cours qu'en anglais. Il faut dire "orge" en français.

* * *

Soupe

Nous donnons généralement le nom de "soupe" à tous les potages, quelques-fois même aux purées.

La purée est facile à distinguer de la soupe. La purée est une bouillie qui s'obtient en écrasant et passant des légumes ou des viandes.

Mais la différence entre la soupe et le potage n'est pas aussi facile à établir. De façon générale, on peut dire, avec le "Larousse ménager", que le potage est un aliment semi-liquide, fait de bouillon additionné de quelque substance alimentaire autre que le pain, qu'on y fait cuire ou tremper; tandis que la soupe est un potage comprenant des tranches de pain.

* * *

Pain brun

Nous donnons le nom de "pain brun" au pain qui est fabriqué avec une farine de qualité inférieure, imparfaitement blutée et de couleur gris foncé. Comme cette couleur est dise "bise", en français, et que le pain garde la couleur de la farine, on doit dire "pain bis", et non "pain brun". "Pain brun" est une traduction littérale de l'anglais "brown bread".

Nous appelons aussi parfois "pain brun" le pain qui contient du son pour une moitié de son poids. Son nom véritable est "pain de son".

* * *

Short Cake

On traduit "short cake" par "gâteau sablé", ou plus simplement par "sablé".

* * *

Spare Rib

L'équivalent français de "spare rib" est "côtes découvertes". Cette partie des côtes détachées d'un animal de boucherie est recouverte de peu de viande.

* * *

Soda Fountain

La traduction de "soda fountain" est "fontaine à soda", qui désigne: le siphon, ainsi que le siphon et les accessoires servant au débit du soda.

* * *

Lunch counter

L'équivalent français de "lunch counter" est "comptoir". Ex.: Un comptoir de restaurateur, manger au comptoir. Le "lunch counter" des gares est un buffet.

Jeune fille moderne

Je m'arrête dans un café pour prendre mon petit déjeuner et j'y trouve une jeune dactylo de ma connaissance qui n'a pas l'air de se rendre compte de l'heure. Je lui dis:

—Voyons, il est 9 heures! Vous allez être en retard.

—Oui, oui, je sais, dit-elle négligemment.

Et comme j'ai l'air étonné, elle m'explique:

—Vous comprenez, quand on arrive au bureau tous les jours à l'heure, les gens finissent par trouver ça tout naturel. Il ne faut pas les gâter.

Course d'automobiles

La première course d'automobiles eut lieu en 1894. Le départ eut lieu à Paris et l'arrivée à Rouen. Vingt-six inscrits couvrirent la distance de 54.36 milles à une vitesse moyenne de 7.5 milles à l'heure.

Leçon de politesse

Bébé arrive avec sa bonne devant la porte d'une pâtisserie. Il tient dans sa main fermée une pièce de cinquante centimes pour acheter son goûter.

Un petit pauvre se présente:

—Quelque chose, s'il vous plait?

—Attends un peu, répond Bébé. Je peux pas te donner la moitié de ma pièce, mais je vais prendre deux petits gâteaux au lieu de mon chou à la crème, et tu en auras un.

Une minute après, Bébé revient tout joyeux, tenant deux gâteaux différents.

—Tiens, fait-il en avançant ses menottes vers le pauvre, choisis celui que tu veux.

—Mais c'est à vous de prendre celui qui vous plait le plus observe la bonne.

Bébé se retourne, et d'un air sérieux:

—Ce n'est pas poli, ça quand maman donne des gâteaux à table elle ne dit pas: Laissez-moi celui qui me plait le plus.

Pour rire



Entre dactylos

Une dactylo à une autre:

—Il est drôle, le patron. Si je ne suis pas capable d'écrire un mot correctement, comment veut-il que je le trouve dans le dictionnaire?

* * *

La distinction des vertus

Quelle est la différence entre le courage et la prudence?

—Vous allez comprendre ça tout de suite. Allez dîner dans un restaurant chic sans donner de pourboire au personnel, ça c'est du courage. Mais si vous allez dîner dans un autre restaurant le lendemain, ça c'est de la prudence.

* * *

Quête prometteuse

—Monsieur le curé, dit la servante, vous avez perdu un bouton et je n'en ai pas pour le remplacer. Pouvez-vous m'en donner un autre?

—Pas maintenant! après la quête. J'en trouve toujours au moins un dans le plateau.

* * *

Age et vitesse

L'agent. — Madame, quand je vous ai vu passer dans votre auto, je me suis dit tout de suite: ap moins cinquante.

La dame, indignée. — Cinquante? Espèce de malpoli! Vous saurez que j'ai tout juste la trentaine.

* * *

Chez les journalistes

—Votre article est deux fois trop long pour un couvreur qui est tombé d'un troisième étage.

—Bien, monsieur le Directeur, je mettrai qu'il est tombé du sixième.

* * *

Appréciation

L'oncle. — Quel jouet as-tu le mieux aimé à Noël?

Le petit neveu. — Mon tambour, parce que chaque fois que je joue du tambour, papa me donne dix sous pour que je cesse.

* * *

Définition

Un amandier, sais-tu ce que c'est, mon petit garçon?

—C'est un policier.

—Comment ça, un policier?

Oui. Y en a un qui a collé une amende à papa parce qu'il n'avait pas de plaque à son auto.

* * *

Tactique guerrière

Robert joue à la guerre avec un petit camarade. Son oncle l'appelle:

—Robert, je te donnerai vingt cents si tu prends la forteresse.

Robert reparait trois minutes plus tard:

—Mon oncle, la forteresse est prise, donne-moi les vingt cents.

—Comment as-tu fait pour la prendre si vite?

—J'ai proposé dix cents à la garnison, et elle a capitulé.

Questionnaire

Maisonneuve et les principaux officiers de Montréal exerçaient-ils d'autres métiers que celui des armes?

—Le métier "officiel" de tous ces héros était bien celui des armes, et l'on ne se souvient pas qu'ils en aient exercé d'autres de façon régulière. Mais certains historiens rapportent avec émotion que Maisonneuve, Lambert Closse et Charles Le Moyne ne tiraient pas orgueil uniquement de leur épée. C'est ainsi que Maisonneuve aimait à rejoindre les défricheurs au milieu de leurs abattis pour leur donner un bon coup de main et les encourager de ses bras comme de sa parole. De même Lambert Closse, major de la garnison, et Charles Le Moyne, interprète des sauvages, mettaient la main à la charrue, ce qui ne manquait pas de stimuler les colons.

* * *

—Quelle différence y a-t-il entre "défenseur" et "défendeur"?

—On donne le titre de "défenseur" à celui qui prend la défense d'une personne ou d'une chose. Celui de "défendeur" ne s'emploie qu'en justice, et s'applique à celle des deux parties qui est attaquée de vant le tribunal.

* * *

—Que sont les "Oscars"?

—Les fervents du cinéma parlent beaucoup des "Oscars". Que signifie ce terme? Les Oscars sont de petites statuettes dorées qui sont distribuées aux Etats-Unis, chaque année, par l'"Association des Arts et Sciences cinématographiques" au meilleur metteur en scène de la saison, au meilleur acteur masculin, à la meilleure star, à la meilleure artiste de composition, etc., C'est en 1928 que les Oscars furent fondés aux Etats-Unis.

* * *

—Que signifie cette expression latine: "Homo homini lupus"?

—L'expression latine: "Homo homini lupus", signifie: "L'homme est un loup pour l'homme. C'est une pensée de Plaute (poète latin vivant avant J.-C.), reprise et illustrée par Bacon et Hobbes, et qui revient à dire que l'homm fait souvent beaucoup de mal à ses semblables.

Tiens bons ! Tiens bons!

Un jour, c'était au temps de la Révolution française, dans la paroisse de Martigné-Ferchaud, au diocèse de Rennes, une bande de patriotes se présente chez un fermier nommé Chantebel:

—Nous savons, citoyen, que tu as dans cette maison un petit catéchisme où l'on signale le prétendu schisme (la constitution civile du clergé); il faut que tu nous donnes ce livre, ou bien il t'arrivera malheur!

Sur le refus de Chantebel, la maison est livrée au pillage; le fermier, les mains liées derrière le dos, est conduit dans le bourg. Le lendemain, les "philosophes" du lieu se rassemblent en conseil; ils examinent le catéchisme, et, ne trouvant pas cette théologie de leur goût, ils condamnent le livre au feu. Cet arrêt est signifié à Chantebel, et on lui déclare que c'est lui qui devra jeter dans le bûcher l'ouvrage déclaré hérétodoxe par le conseil rural; mais le courageux fermier refuse d'obéir.

—Mon catéchisme me parait bon, dit-il, pourquoi le brûlerais-je? Vous ferez de moi ce que vous voudrez; jamais, non, jamais ma main ne détruira un livre qui renferme les vrais principes de ma religion.

Furieux de cette désobéissance les gardes nationaux se précipitent sur Chantebel et l'accablent de coups; rien ne peut vaincre sa fermeté. Le commandant de la garde nationale, qui tenait à la main une torche allumée, s'approche du paysan récalcitrant et lui brûle le bras. C'est en vain! Chantebel reste immobile. Confus, réconcertés, les patriotes saisissent le fermier, l'attachent à rebours sur un cheval, et le promènent ainsi dans les rues de Martigné. Pas une plainte ne s'échappe de la bouche de ce généreux chrétien; ses yeux, calmes et sereins, cherchaient le ciel et semblaient dire:

Le Fils de Dieu n'a-t-il pas été soumis à bien d'autres épreuves?

Parmi les spectateurs, plusieurs fondaient en larmes; seule, une femme se faisait remarquer par l'exaltation de sa joie: c'était la femme de Chantebel.

—Tiens bon, mon homme! disait-elle, tiens bon! C'est pour le bon Dieu que tu souffres, et il te récompensera.

Cet héroïsme chrétien électrisa les coeurs. Les gardes nationaux furent hués, et ils se retirèrent au milieu des malédictions de la foule.

Lisez et faites lire la Survivance

Des élections générales en vue — Droits du français affirmés — Un ministre badine

(Par la British United Press)

Les principales nouvelles de ces derniers jours sont sans doute le début de la dernière session précédant la prochaine élection fédérale et l'arrestation à New York de Sam Carr, ancien secrétaire du parti communiste au Canada, disparu depuis trois ans alors qu'on le recherchait en marge de l'affaire de l'espionage communiste au Canada.

L'ouverture de la session n'a pas repris la solennité ou la splendeur d'avant-guerre, mais elle apportait cependant un très grand intérêt. Il semble que ce sera la dernière avant les élections générales et tous les Canadiens prévoient qu'une lutte politique générale acharnée sera déclenchée sur la scène même de la Chambre des communes.

En prévision de ces élections, l'opposition se prépare à porter de durs coups au gouvernement qui, de son côté, a presenté un programme législatif, très alléchant pour les électeurs.

L'ouverture de la session présentait aussi un autre grand intérêt. Le gouvernement et l'opposition sont dirigés par deux nouveaux chefs: le très hon. Louis St-Laurent, premier ministre, et l'hon. George Drew, chef du parti conservateur. Les deux chefs ont déjà averti leurs partisans. M. St-Laurent a déclaré à la Fédération libérale nationale qu'il importe de choisir des candidats dans tous les comtés d'ici deux mois. M. Drew a aussi pris la même attitude. De plus, ce dernier a demandé aux électeurs de suivre attentivement les débats parlementaires afin d'être bien renseignés lorsque le moment viendra de voter.

Le discours du trône lui-même dénotait les préparatifs électoraux. Le gouvernement y donne à entendre qu'il accordera aux contribuables des diminutions sensibles d'impôts bien qu'il soit très rare qu'un discours du trône fasses de telles prévisions.

Un libéral qui avait assisté à la réunion du conseil national du parti, a déclaré à la suite du discours du trône qu'il importe que le gouvernement réduise les taxes. Ensuite, ajoute-il, nous n'aurons plus à nous inquiéter de l'issue des prochaines élections.

Cet informateur, un jeune libéral de la Nouvelle-Ecosse, a même ajouté dans sa déclaration à la British United Press que la réduction d'impôts s'appliquerait surtout aux petits salariés.

Une autre mesure annoncée dans le discours du trône semble de nature à recueillir des votes. Il s'agit de l'abolition du droit d'appel au conseil privé. Une telle loi ferait disparaitre un autre lien qui nous relie à l'Angleterre et serait sans doute de nature à valoir des votes de la part des Canadiens français pour le parti liberal.

Les droits du français

Incidemment, le premier ministre a prononcé plusieurs fois la parole en français, à l'ouverture du parlement, sans traduire ses déclarations en anglais. Il établi ainsi ouvertement le droit à l'égalité complète du français et plusieurs vieux observateurs se sont immédiatement rapportés au temps où sir Wilfrid Laurier était chef libéral.

La cravate d'un ministre

Un autre indice de l'imminence des élections, plus badin celui-là, il est vrai, mais non moins significatif, nous est venu du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Lester Pearson.

M. Pearson s'était fait remarquer depuis longtemps dans la capitale avec sa boucle au lieu d'une cravate ordinaire. A l'ouverture de la session, il portait une cravate. Des journalistes lui ont demandé ce qui était advenu de sa boucle et M. Pearson de répondre qu'il portait la cravate pour les baptêmes, les naissances et les funérailles. Immédiatement, un reporter lui demanda auquel de ces événements il rapprochait l'ouverture de la session. M. Pearson répondit qu'il pourrait mieux lui répondre dans six mois.

Les journalistes n'ont pas manqué de saisir l'allusion et lui demandèrent s'il voulait dire réellement qu'il y aurait des élections générales en juillet. Le ministre répondit simplement qu'il aurait dû dire dans six mois ou dans seize.

Projet de loi

Le discours du trône laisse aussi entrevoir un très vaste programme législatif.

En effet, le parlement sera appelé à ratifier l'annexion de Terre-Neuve à la confédération canadienne, le pacte de l'Atlantique ainsi que plusieurs problèmes internationaux et domestiques, notamment, l'importation de la margarine, dont la fabrication et la vente est maintenant permise au Canada.

Enquête sur le prix du charbon en Sask.

Regina, Sask. — Le premier ministre Douglas a annoncé, que son gouvernement allait nommer une commission royale pour enquêter sur l'industrie du charbon dans cette province.

Cette déclaration a suivi une demande faite par le chef de l'opposition Walter Tucker que le gouvernement enquête sur la récente hausse au prix du charbon.

La famine aux Indes

Madras. — La sécheresse prolongée cause une famine dangereuse, dans la province de Madras, aux Indes, selon une déclaration du ministère des Vivres. Un haut fonctionnaire de ce département a déclaré aux journalistes que la situation s'est agravée, ces derniers temps, parce que la Birmanie et les autres pays du sud de l'Asie n'ont pu envoyer le riz qu'ils avaient promis. "Ceci a considérablement affaibli notre position au cours des trois dernières années", a-t-il ajouté.

Ils craignent déjà la concurrence allemande

Londres. — La Grande-Bretagne et la France étudient les moyens d'empêcher la production industrielle allemande à bas prix de les priver de certains marchés. Les unions britanniques d'employés de chantiers maritimes et de travaux publics ont exprimé des inquiétudes à ce sujet.

Exportations anglaises

Londres. Le Board of Trade a annoncé que la Grande-Bretagne a enregistré en 1948 un record dans son commerce d'exportation. Elle a exporté pour plus de $6,000,000,000., de marchandises, soit une augmentation de $1,780,000,000., sur le total de 1947.



Le Très Honorable Anthony Eden, Secrétaire des Affaires Etrangères de Grande Bretagne pendant la guerre, dans son premier arrêt de sa tournée du Commonwealth, arriva de Londres, Angleterre récemment à l'aéroport de Dorval à bord d'un "North Star" de la Trans-Canada Air Lines. M. Eden a été photographié dans la Salle de Réception de la TCA en compagnie du Commandant Allen H. P. Noble. M. Eden visita Ottawa, puis donna un discours devant le Board of Trade de Toronto avant de continuer vers Winnipeg, via TCA. M. Eden déclara, "Je suis très heureux d'être de retour au Canada afin de revoir mes vieux amis et de m'en faire de nouveaux". *Photo Trans-Canada Air Lines.*

Programme législatif présenté par le gouvernement fédéral

(Suite de la page 1)

nales de sécurité sociale et de bien-être destinées à assurer à tous les Canadiens la plus grande mesure possible de justice sociable."

Les forces armées

"L'organisation des forces armées dans le sens de l'unification et de la coordination s'est poursuivie à un rythme accéléré. Le recrutement et l'instruction des officiers et hommes de troupe de l'active et de la réserve ont fait des progrès constants, de telle sorte que les armées de mer, de terre et de l'air puissent répondre aux besoins de la défense du Canada à mesure qu'ils se modifient.

"On est à réaliser de nouvelles améliorations dans les conditions du service dans les forces armées et, dès que les résultats des recherches peuvent subir des épreuves satisfaisantes, on leur procure des équipements additionnels. On soumettra à votre examen des modifications aux lois actuelles touchant les forces armées."

Autres projets de lois

"D'autres mesures que vous serez appelés à examiner comprendront des projets de loi sur la conservation des forêts, les télécommunications transocéaniques, la région et la réglementation des "pipelines" interprovinciaux et internationaux, et l'aide à l'industrie canadienne des constructions navales. On soumettra à votre approbation des mesures destinées à modifier la loi sur la banque d'expansion industrielle, la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, et la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies."

Commission royale

"De l'avis de mes ministres, il y a lieu d'étudier l'activité des organismes du gouvernement fédéral en ce qui concerne la radio, le cinéma, la télévision, l'encouragement des arts et des sciences, les recherches, la conservation de nos archives nationales, une bibliothèque nationale, les musées, les expositions, les rapports, dans ces domaines, avec les organisations internationales, et toute autre initiative visant à enrichir notre vie nationale, à nous faire comprendre la valeur de notre patrimoine national et à faire mieux connaitre le Canada à l'étranger. Le gouvernement entend instituer prochainement, à cette fin, une commission royale.

Budget

"Vous serez invités à prendre les dispositions ordinaires en vue d'assurer les services essentiels.

"La prospérité générale qui règne en ce moment se manifeste par un niveau élevé du revenu national, et mes ministres ne manquent pas d'en tenir compte dans la préparation des propositions budgétaires qui vous seront soumises."

Les étudiants de Toronto nient

Toronto. — Les étudiants de l'Université de Toronto ont démenti que leur université recèle des communistes. Cette accusation avait été formulée par le docteur Watson Kirkconnell, président de l'université Acadia, en Nouvelle-Ecosse.

Observatoire

(suite de la page 1)

soutenir. Nos abonnés nous permettrons bien, à cette occasion, de causer avec eux de leur journal.

Il n'est sûrement pas besoin d'insister sur la nécessité d'une presse indépendante et en accord avec notre mentalité catholique et française. C'est Léon XIII qui écrivait: "Il est à désirer que, au moins dans chaque province, on crée quelque organe d'enseignement pour instruire le peuple. . ." Et, à son tour, Benoit XV recommandait: "Les moyens les plus accommodés à nos temps, c'est de favoriser la force la plus éprouvée: les journaux catholiques."

Nous sommes fortunés, en Alberta, d'avoir un journal, si modeste soit-il, qui soit bien à nous, qui puisse nous défendre, promouvoir nos intérêts, renseigner notre groupe, lui communiquer des nouvelles de la vie quotidienne, et tout cela à un prix ridiculement bas. Calculons, en effet, le coût du papier et de l'impression, le salaire de nos employés, les frais d'expédition, etc. Et avec tout cela, le journal coûte moins cher qu'une bouteille de "coke" et moins cher qu'un verre de bière. Il faudrait être difficile pour trouver à redire.

Aussi nous sommes heureux de constater que nos abonnés dans l'ensemble apprécient leur journal. Et la meilleure façon de prouver son appréciation, c'est bien de payer son dû, le coût de son abonnement lorsqu'il devient échu. La plupart acquittent promptement; quelques autres retardent mais en promettant une remise prochaine. Quant à ceux qui négligent sans raison, nous sommes forcés à regret de les retrancher de nos listes. On comprendra, en effet, que nous ne pourrions pas maintenir le journal avec des listes bourrées de gens qui ne payent pas. Pas plus qu'un marchand ne pourrait maintenir son commerce en donnant gratuitement sa marchandise. Nous préférons un lecteur qui acquitte son abonnement, à deux lecteurs qui ne seraient pas assez intéressés pour soutenir leur journal.

Un autre point sur lequel nous voulons attirer l'attention de nos abonnés, c'est que nous offrons l'hospitalité gratuite de nos colonnes. Ils peuvent donc faire paraître dans le journal toutes les nouvelles qu'ils désirent sans qu'il leur en coûte un sou. Il est préférable de passer par les correspondants que nous avons dans la plupart de nos paroisses; on peut encore envoyer les articles à insérer directement au bureau de la Survivance. Nous exigeons toutefois que toutes les lettres soient signées du nom de la personne qui écrit. Nous demandons aussi de vouloir bien s'en tenir à une longueur raisonnable et ne pas abuser de l'hospitalité. Est-il besoin d'ajouter que nous sommes trop pris, et que nous n'avons pas le temps de travailler des articles anglais.

Pour ce qui est des photos de mariage, d'anniversaire, etc., nous les publions en ne chargeant que le prix coûtant des vignettes. Chaque vignette coûte plus ou moins cher, selon sa grandeur.

Il est très important que les nouvelles qui nous sont envoyées pour publication nous parviennent assez tôt. Nous commençons à imprimer le journal le mardi après-midi; qu'on n'attende pas à la dernière minute pour écrire.

En terminant, nous voulons remercier ici tous ceux qui sympathisent à notre oeuvre et la soutiennent et inviter nos abonnés et nos lecteurs à s'intéresser sans cesse davantage à leur journal. Nous sommes des mieux disposés à les servir et à les seconder. Par ailleurs, nous comptons que nos abonnés nous aideront à leur tour. La meilleure façon d'aider le journal, pour eux, c'est de s'acquitter promptement de leur abonnement.

MERCI!

A un pamphlétaire Qui ne boit pas de bière

Cher Docteur Boulanger,
Votre joli calendrier
Et vos pamphlets plébéiens
Nous sont venus ce matin
Apporter la réjouissance
Et prêcher la tempérance
Aux ouvriers de survivance.
C'est un succulent ragoût
Pour satisfaire tous les goûts:
Poésie et cigarettes,
Portraits et bière d'épinette.
Au lieu de nous servir un verre,
Vous nous saoulez avec vos vers,
Ou l'on voit même des "billets verts".
C'est sûrement pas un Séraphin
Qui donne ainsi son "argin".
Nous voulons donc vous remercier
De vos jolis calendriers.
Et nous signons tous en choeur:
Le Directeur, les rédacteurs,
Les imprimeurs et le goffeur.

* * *

Ce MERCI m'a l'air du Goffeur
Avec: Sonore rime en eur.

"Plébéien", moi? mais oui; un boulanger ne peut être aristocrate!—ni être... pamphlétaire, c'est trop pour lui. Dites plutôt feuilletaire, ce serait modeste, sobre, juste. Tant qu'aux buveurs et buveux (s'il en reste) je leur dédie, gratis (sans demande), ces deux rimes:

Je cherche encore, un mot en eur,
Pour nommer du buveur: l'odeur.
½ dz de "fions" pour un Calendrier:

* * *

Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario.

Chers oncle et tante, je souhaite à vos âmes une santé brillante... comme le nickel ontarien; ardente. . . comme le soleil de l'Alberta!—s.v.p. un calendrier. Armand Gariépy, s.j.

Le Père Armand Gariépy est mon neveu et mon filleul, c'est le fils aîné de ma soeur Florida. Il est né au Petit-Lac-des-Esclaves. Je lui ai enseigné, à Grouard, l'ABC... avec des racines qu'il trouvait ici et là: "X", "O", "V", "A", etc. Il aura un calendrier. Tous les calendriers seront adressés d'ici une quinzaine de jours.

Calendriers sont pas des fous. .
Partiront tous sans prendre un coup.

* * *

Edmonton.—J'ai vu dans la Survivance que vous aviez des calendriers pour les non-buveux. Je fais ainsi ma commande! Guy Fontaine.

* * *

Girouxville, Alta.—Voulez-vous adresser un calendrier, pour du monde à la dernière mode. . ., à J.-A. Bégin, G. Nolette, J. Nolette,
Mme O. Nolette.

* * *

Forest-View, Alta.—Je suis Canadienne-française; je ne bois pas d'alcool, du tout; je n'aime pas que les autres en prennent non plus. J'attends un calendrier. —Mme Delphis Brulotte.

Le calendrier est arrivé

Un calendrier pour les Canadiens français qui ne boivent pas d'alcool

—pas d'alcool: ni bière ni whiskey.
ni whiskey ni bière:
—mordu par un chien ou
mordu par une chienne, c'est le même mal.

Un calendrier
de vigilance
et d'abstinence.

Un calendrier éloquent:
Il dit comment aller sur l'eau
Sans faire virer le bateau

Un calendrier de cuisine
Avec poissons aux jours de Fêtes.

Tous les (bons) médecins déclarent: l'ALCOOL (comme le chloroforme, l'éther, la morphine et l'opium) EST UN POISON".

Si tous nos ouvriers et professionnels n'en buvaient **jamais**, nous serions le plus grand peuple au monde".

Il y a un plaisir incommensurable à ne pas boire.
(Je connais: "boire', et "pas boire").

Recette pour perdre sa terre
Ou sa job: du Whisky — d'la bière.

à: Buvez! modérément: Biéreux
et: Buvons modérément: biéreux.
Rép. Homme (et femme) modéré: bois. . .
biéreuse: Mais n'en bois qu'un verre à la fois.

Un calendrier pour les familles canadiennes qui ne boivent pas.

Prix: gratis, sur demande.

Le Calendrier
Edifice Boulanger, Edmonton

Lac Froid, Alta.—J'aimerais recevoir le calendrier éloquent:
Qui dit comment aller sur l'eau
Sans faire virer le bateau.
car nous demeurons sur le bord d'un grand lac.
—Mme Alexandrine Lefebvre

* * *

Québec.—Abonnée à la Survivance —s.v.p. me faire parvenir le Calendrier pour les familles canadiennes qui ne boivent pas d'alcool.
—Mme Adélard Gingras, ave Monk

* * *

Falher, Alta.—Nous ne buvons pas d'alcool: bière, whisky ou whisky, bière—pas de différence. Un Calendrier. —Jos. Laverdière.

"l'on voit même des "billets verts"
Rép.:
La nuit (yeux clos) je fais mes vers
Bleu-blanc-rouge; aussi des vers:
verts.

* * *

Jean-Côté, Alta.—2 Calendriers, un pour moi et un pour une amie.
—Mme Henri Villeneuve.

* * *

Donnelly, Alta.,Le Calendrier, Edifice Boulanger, Edmonton.—Monsieur, Auriez-vous l'amabilité de me faire parvenir au moins une cinquantaine de vos calendriers de tempérance. Je verrai à les distribuer dans la paroisse. Sincèrement en N.S. et M.I.,
Roger St-Jacques, o.m.i.

— 2 lignes. . .:
O Canadien, amant de gloire!
De ce nectar tu peux en boire.

2 autres lignes:
Borné par sa nature, infini dans ses voeux,
L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux

* * *

Combat de deux:
Montreal
Montréal.
TABLEAU BIEREUX:

A "Montréal"—entre Montréal et les étoiles —, un gros! cheval (black-horse) éclaire-inspire-altère: Montreal; Mister Mol$on y sous-tient le SPORT; Daw$, dans sa REVUE, pioche-pelte pour ses employés; — La Bo$well tambouronne l'arrivée de Québec à Montréal, et la Champlain boulange du "pain" biéreux, dans son calendrier — donc:

Je crée ces creux:
Super-biéreux.
Au Calendrier, c'est mon sort:
J'y donne: la vie ou la mort.

* * *

—Un calendrier éloquent. Enfin. . .:
Pouvons tous s'y promener sur l'eau
Sans faire chavirer le bateau.
Edmonton Mme Alfred Tessier

* * *

St-Albert, Alta. — Un calendrier pour:
Un vieux et une vieille du couvent D'Youville. Mme Napoléon Desrochers

* * *

Edmonton.—Du thé, du lait
Et eau, je bois.
Un calendrier. —Pierre Mousseau

* * *

Edmonton.—De l'eau je bois
Et du bon lait.
Un calendrier —Robert Lefebvre.

* * *

St-Paul, Alta.—Un Calendrier qui fait honneur aux Canadiens; aussi un à Mme Alfred Létourneau.
—Mme Anthoni Desaulniers

* * *

Edmonton.—". . . dis à Jos (je l'ai connu dans la Beauce de 6 à 12 ans), que je ne me mettrai pas chaud de l'année."
—Cléophas Turgeon (93 ans)

* * *

Edmonton.—Sûrement je ne bois pas. Un Calendrier qui sait comment aller sur leau, Sans faire tourner le bateau. —Rolande Gaumont.

* * *

Edmonton.—. . . de l'alcool? non. Un Calendrier. . . Qui sait comment aller sur l'eau, Sans faire chavirer le bateau. —Germaine La Brie

* * *

Marcelin, Sask.—"Un Calendrier pour les Canadiens-français qui ne boivent pas d'alcool".
—Jean Philibert.

* * *

Pour les biéreux:
Le Calendrier biéreux dit:
Sobre en tout la bière me suffit.

Pour M. et Mme et Mlle Normal:
Les Canadiens sont pas des fous
Partent toujours sans prendre un coup

* * *

—Et, merci! aux correspondants.—